



RAPPORT DE GESTION 2020



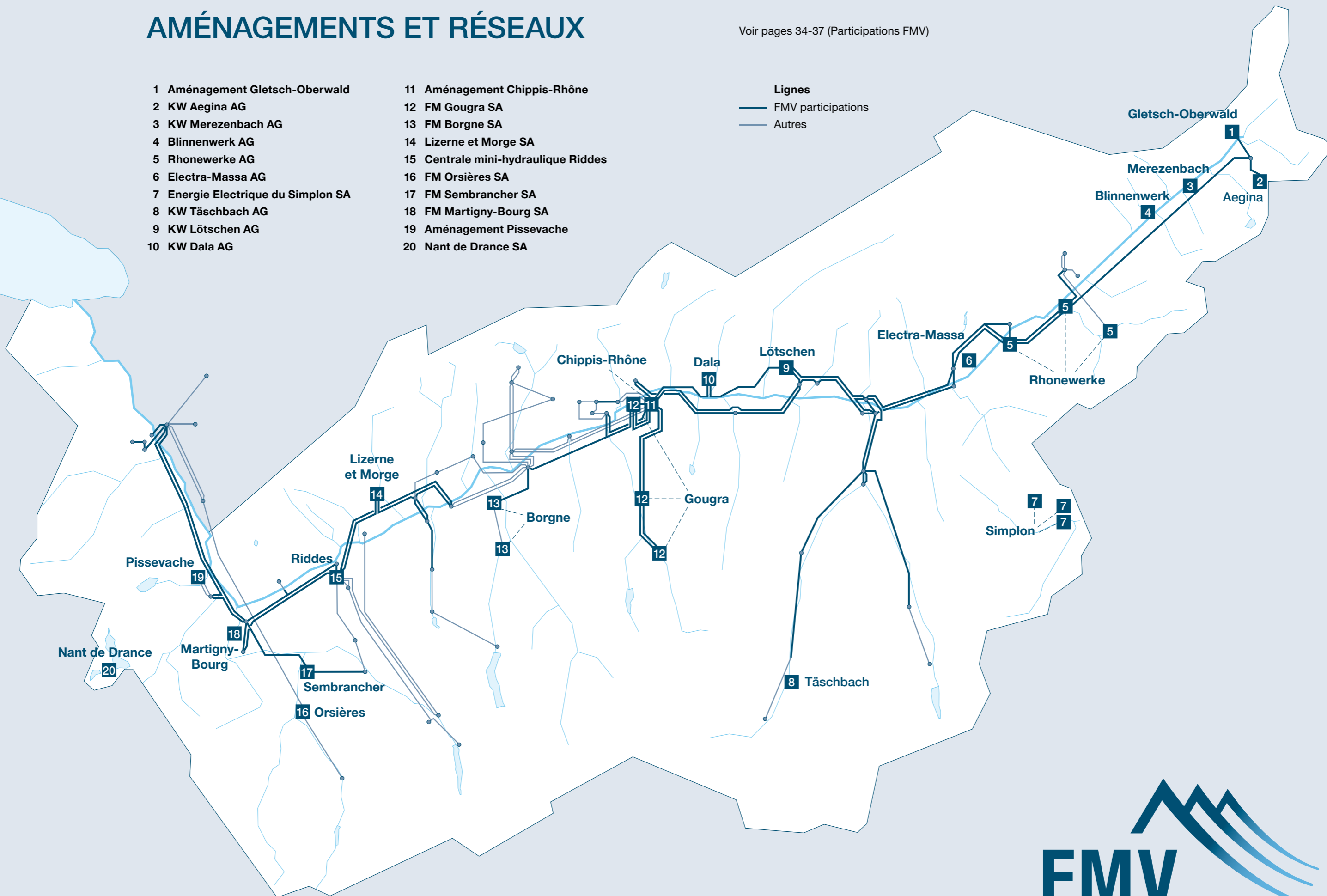
AMÉNAGEMENTS ET RÉSEAUX

Voir pages 34-37 (Participations FMV)

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Aménagement Gletsch-Oberwald | 11 Aménagement Chippis-Rhône |
| 2 KW Aegina AG | 12 FM Gougra SA |
| 3 KW Merezenbach AG | 13 FM Borgne SA |
| 4 Blinnenwerk AG | 14 Lizerne et Morge SA |
| 5 Rhonewerke AG | 15 Centrale mini-hydraulique Riddes |
| 6 Electra-Massa AG | 16 FM Orsières SA |
| 7 Energie Electrique du Simplon SA | 17 FM Sembrancher SA |
| 8 KW Täschbach AG | 18 FM Martigny-Bourg SA |
| 9 KW Lötschen AG | 19 Aménagement Pissevache |
| 10 KW Dala AG | 20 Nant de Drance SA |

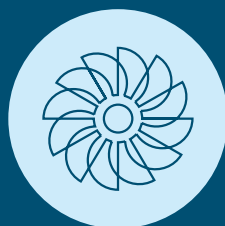
Lignes

 — FMV participations
 — Autres



PORTRAIT DE FMV

PRODUIRE / DISTRIBUER / COMMERCIALISER de l'hydroélectricité



26

centrales hydroélectriques



95

collaborateurs (EPT)



Production annuelle
d'environ

1 TWh



Fondée en

1957



Capital-actions de
CHF **100** millions



350 km
de lignes et câbles
à haute tension,
via ses sociétés-filles
B-Valgrid SA et
Valgrid AG



Mouvements d'énergie
annuels d'environ

4 TWh

2020 EN CHIFFRES



ACTIONNARIAT

55%

Canton du Valais

35%

Communes et Bourgeoisies VS

9%

Entreprises régionales de distribution

1%

Actions propres

DONNÉES FINANCIÈRES (GROUPE FMV) EN MCHF



224

Chiffre d'affaires

8.0

Résultat opérationnel

4.8

Résultat net

+28.6

Cash-flow d'exploitation

MOUVEMENTS D'ÉNERGIE EN GWh



3937

Mouvements totaux d'énergie

1064

Production propre et participations

975

Energie vendue aux clients

FMV EN 2020

Appelée à devenir le leader suisse dans la production et la commercialisation nationale d'hydroélectricité, FMV SA soutient l'Etat du Valais, les communes concédantes et les entreprises valaisannes d'approvisionnement en électricité, pour relever les défis liés aux retours des concessions, à la création de l'« Usine Hydroélectrique Valais » et à la transition énergétique, dans le cadre de partenariats fédérateurs. Ce rapport souligne en particulier la nouvelle vision générale, les missions et valeurs adoptées par FMV en 2020 et leurs déclinaisons opérationnelles.

Utilisation des abréviations

Finances

CHF franc suisse
kCHF 1000 francs suisses
MCHF 1 million de francs suisses

Energie

kWh kilowattheure
GWh gigawattheure (1 million de kilowattheures)
TWh térawattheure (1 milliard de kilowattheures)

Puissance

kW kilowatt (1000 watts)
MW mégawatt (1000 kilowatts)
GW gigawatt (1000 mégawatts)

Autres

EAE Entreprise d'approvisionnement en électricité
HT Haute tension
THT Très haute tension
NLC Centre de conduite du réseau de Chalais
IT Technologies de l'information
NER Nouvelles énergies renouvelables

Interviews croisées

pp. 2-5



Damien Métrailler
Président du
Conseil d'administration



Stéphane Maret
Directeur général

Regards croisés



Raoul Albrecht et Christine Clausen



pp. 10-11



Thomas Cretton et Xavier Eggel



pp. 14-15



Yvan Bétrisey et Julien Mottier



pp. 18-19



Mélanie Fellay et Aliano Bertelà



pp. 22-23

Interview

pp. 26-28



Patrick Maret

SOMMAIRE

RABAT DE COUVERTURE

Carte des aménagements et du réseau

Portrait de FMV

2020 en chiffres

MESSAGES 2

**Interviews croisées
du Président et du Directeur général** 2

FMV EN 2020 6

Faits marquants 6-7

Vision, missions, valeurs 8-9

Retours des concessions 10-11

Production 12-13

« Usine Hydroélectrique Valais » 14-15

Gestion et commercialisation 16-17

Partenariats fédérateurs 18-19

Distribution suprarégionale 20-21

Transition énergétique 22-23

Services Support 24-25

**Interview du responsable
de la cellule de crise** 26-28

FMV EN STRUCTURE 29

Actionnariat 30-31

Organisation 32-33

– Conseil d'administration 32

– Organigramme 33

– Direction 33

Participations 34-37

– Production 34

– Transport et distribution 36

– Exploitation des aménagements et divers 37

FMV EN CHIFFRES 39

Comptes annuels de FMV SA 39-50

– Proposition du Conseil d'administration 40

– Compte de résultat 41

– Bilan 42

– Tableau des flux de trésorerie 44

– Annexe aux comptes annuels 2020 45

et commentaires

– Rapport de l'organe de révision 50

Comptes consolidés du Groupe FMV 51-63

– Principes régissant l'établissement
des comptes consolidés 52

– Compte de résultat consolidé 55

– Bilan consolidé 56

– Tableau des flux de trésorerie consolidés 58

– Commentaires sur les comptes consolidés 59

– Rapport de l'organe de révision 63

INTERVIEWS CROISÉES DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Damien Métrailler
Président du
Conseil d'administration



C'est une véritable année de transition, avec des changements importants dans la vision générale et à la tête de l'entreprise.

Stéphane Maret
Directeur général



2020 est marquée par une volonté forte de rapprochement avec nos partenaires valaisans. Nous voulons fédérer tous les acteurs de l'énergie.





En provenance des Services Industriels de Genève, Stéphane Maret a repris la direction de FMV le 4 mai 2020. Damien Métrailler a, lui, été nommé à la présidence de l'entreprise un mois plus tard, le 4 juin 2020, en remplacement de Jean-Michel Cina. Ils croisent leurs regards neufs sur une année particulièrement riche.

Comment qualifier 2020 ?

Damien Métrailler [DM] C'est une véritable année de transition, avec des changements importants dans la vision générale et à la tête de l'entreprise. Cette évolution se fonde sur la nouvelle stratégie de l'actionnaire majoritaire, le canton du Valais, publiée fin 2019.

Stéphane Maret [SM] 2020 est marquée par une volonté forte de rapprochement avec nos partenaires valaisans. Nous voulons fédérer tous les acteurs de l'énergie. Dans l'intérêt bien compris du Valais et de la Suisse. Cette année m'a bien sûr aussi permis de mieux comprendre, dans un contexte pandémique difficile, cette entreprise au niveau de compétences élevé. Je tiens ici à remercier tous les collaborateurs pour l'excellent accueil qui m'a été réservé.

Si vous deviez citer un élément majeur ?

[DM] La redéfinition de notre Vision, de nos Missions et de nos Valeurs ! Il s'agit d'un véritable positionnement stratégique en phase avec la mise en œuvre progressive de notre concept d'« Usine Hydroélectrique Valais ». Nous sommes aussi entrés très rapidement au cœur des enjeux avec, par exemple, le projet de société unique d'exploitation du réseau à haute tension valaisan impliquant plusieurs partenaires.

[SM] Les possibilités de rapprochement étudiées avec OIKEN ! La signature de cette lettre d'intention avec le plus grand distributeur valaisan a provoqué des réflexions au sein de la branche. Les principales entreprises d'approvisionnement en électricité du canton montrent leur intérêt pour une vision partagée de l'avenir énergétique valaisan et suisse. FMV pourra ainsi jouer son rôle fédérateur autour de projets cantonaux.

Quelles sont ces nouvelles missions ?

[DM] C'est surtout la réalité des retours des concessions. Ces retours, nous y sommes, c'est désormais du concret, des chantiers ouverts. FMV doit ainsi monter en puissance en gérant ces dossiers complexes, sans rien céder à ses exigences élevées en matière de qualité.

[SM] Dans cette vision, c'est prioritairement la création de l'« Usine Hydroélectrique Valais » avec nos partenaires valaisans et hors canton en vue de notre contribution à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. A l'interne, nous avons travaillé à décliner ces nouvelles missions en objectifs de départements, de groupes et individuels à plus court terme.

FMV veut devenir, à l'horizon 2060, le numéro 1 de l'hydroélectricité en Suisse grâce à cette « Usine Hydroélectrique Valais » plus globale et efficiente. Qu'est-ce qui permet de justifier pareille ambition ?

[DM] Deux raisons essentielles à cela. D'abord parce que les retours des concessions sont en cours ou approchent à grands pas. Le Valais veut détenir à terme 60 % de sa force hydraulique. Un objectif fixé dans la loi prévoit 30 % des parts à FMV via le canton et au minimum 30 % aux communes et/ou aux entreprises valaisannes d'approvisionnement en électricité (EAE). Je fais vraiment confiance aux collectivités publiques et aux entreprises régionales pour qu'ensemble, nous sachions gérer ces 60 %. Ensuite parce que nous avons des projets ambitieux pour développer encore la force hydraulique dans notre canton.

[SM] FMV va fédérer autour d'elle les acteurs valaisans, c'est-à-dire le canton, les communes concédantes et leurs partenaires que sont les EAE. Les jalons sont constitués par les retours des concessions : aujourd'hui Ernen-Mörel, les Forces Motrices d'Orsières, la Première Dixence et Salanfe. Demain, Mattmark, Mauvoisin et Grande Dixence, etc. Le but est de construire l'« Usine Hydroélectrique Valais » avec les Valaisans mais aussi, bien sûr, avec nos partenaires hors canton.

FMV devra accélérer sa mue...

[DM] Nous avons déjà initié la mise en œuvre de notre centre de compétences et allons effectivement l'accélérer en 2021 afin de disposer du maximum de savoir-faire au service des collectivités publiques.

[SM] Et nous allons œuvrer à être véritablement perçus comme tels par nos partenaires naturels. Appelés à devenir le numéro un de la production hydroélectrique en Suisse, nous nous donnerons les moyens de réaliser notre vision. Dans cette perspective, nous allons monter en puissance et accroître notre expertise en musclant substantiellement nos effectifs.

En octobre 2020, FMV a publié une étude sur le potentiel de développement de l'hydroélectricité en Valais à long terme. Quelle est la résonance de cette étude sur le plan fédéral ?

[DM] Nos analyses constituent une réponse aux besoins énergétiques croissants de la Suisse. Elles donnent également des pistes de positionnement d'un Valais uni. Notre canton produit annuellement 10 TWh alors qu'il en consomme 3. Il est donc naturellement un acteur majeur de la sécurité d'approvisionnement du pays et de son autonomie énergétique, ainsi que de la transition énergétique. L'« Usine Hydroélectrique Valais » en est l'outil conceptuel.

Mais qu'entend FMV par « Usine Hydroélectrique Valais » ?

[SM] Durant près d'un siècle, la force hydraulique en Valais s'est développée de façon fragmentée, aménagement par aménagement, au gré d'initiatives « individuelles ». Notre étude de base envisage aujourd'hui une approche globale et intégrée de l'eau, par bassin versant. Les prochains retours des concessions sont une opportunité unique de mettre en pratique cette approche, de coordonner et d'optimiser la production hydroélectrique des diverses usines et d'accroître la production hivernale, en tenant compte des aspects environnementaux pour modéliser l'« Usine Hydroélectrique Valais ». Avec, au final, une augmentation de la production et une amélioration de son profil dans l'intérêt de tous les partenaires, actuels et futurs.

Quel rôle vont jouer les communes concédantes, les EAE valaisannes et les partenaires suisses dans la réussite des retours des concessions ?

[DM] Les communes concédantes joueront un rôle déterminant. Suite aux retours des concessions, il leur incombera de décider du sort de la part de 30 % leur revenant et de celle qu'elles peuvent vendre librement, notamment à des partenaires hors canton (40 %). FMV doit pouvoir leur fournir les éléments de réflexions utiles aux prises de décisions qui s'inscrivent dans la stratégie cantonale sur les forces hydrauliques. L'objectif est clair : les collectivités valaisannes détiendront 60 % des aménagements à l'avenir. Elles devront donc s'organiser et s'unir pour commercialiser de façon optimale ces volumes d'électricité et trouver en même temps des partenaires hors canton solides et complémentaires.



Je fais vraiment confiance aux collectivités publiques et aux entreprises régionales pour qu'ensemble nous sachions gérer l'objectif des 60 % en mains valaisannes.

Damien Métrailler, Président du Conseil d'administration

Au travers de l'« Usine Hydroélectrique Valais », un partenariat subtil et équilibré doit se construire entre le canton du Valais et les communes concédantes.

Stéphane Maret, Directeur général



Le rôle de l'hydroélectricité dans la transition énergétique ?

[DM] Contrairement à certaines idées reçues, l'augmentation du photovoltaïque sert notre volonté d'exploiter davantage le potentiel hivernal de la force hydraulique : elle permet précisément d'utiliser l'énergie photovoltaïque excédentaire en été pour pomper les eaux, les stocker dans nos ouvrages d'accumulation et les turbiner en hiver lorsque les besoins en énergie sont plus forts. D'où l'image forte et parlante d'une batterie alpine.

[SM] A cet effet, nous estimons le potentiel théorique de production hivernale supplémentaire à environ 2.2 TWh, via une hausse des capacités de stockage, ainsi qu'un transfert énergétique de l'été à l'hiver. Le centre de compétences de FMV évalue ainsi à 655 millions de m³ le potentiel d'augmentation de ces capacités qui se traduirait par la construction de nouveaux ouvrages d'accumulation, par le rehaussement des barrages existants ou encore par l'utilisation de futures retenues naturelles liées au recul des glaciers.

[SM] Les EAE valaisannes pourront être appelées à reprendre les parts revenant aux communes. Soyons clairs : en dehors de ses clients industriels historiques, FMV ne veut pas de clients finaux, cœur de métier des distributeurs régionaux. Notre mission est de leur offrir les meilleures conditions d'approvisionnement de leurs clients et de valoriser au mieux leurs portefeuilles énergétiques. Au travers de l'« Usine Hydroélectrique Valais », un partenariat subtil et équilibré doit se construire entre le canton du Valais et les communes concédantes, respectivement FMV et les EAE valaisannes ainsi que, bien évidemment, avec nos partenaires suisses, historiques ou nouveaux.

Quelle place occuperont les nouvelles énergies renouvelables ?

[DM] FMV participera activement à la transition énergétique. Mais nous le ferons non pas en qualité de leader, mais à titre de soutien aux EAE valaisannes qui sont les premiers acteurs de cette transition.

[SM] Nous y sommes déjà fortement impliqués, notamment avec Valpellets depuis 2009, Alp-Sun et sa production photovoltaïque ainsi qu'avec plusieurs installations de mini-hydraulique. Nous sommes aussi sollicités comme partenaire stratégique et financier pour des projets de géothermie et de chauffage à distance, sans oublier l'électromobilité ou encore le développement de l'hydrogène.

Quels seront les défis majeurs pour les années 2021 à 2025 ?

[DM] D'un point de vue stratégique, mettre en œuvre la nouvelle vision de FMV dans une approche plus industrielle. Ensuite, d'un point de vue commercial, renforcer la sécurisation de notre portefeuille par la conclusion de contrats à long terme, à des conditions profitables et équilibrées.

[SM] Construire notre centre de compétences en renforçant nos équipes pour nous permettre d'assumer la nouvelle vision qui veut donner à FMV une dimension nationale. Et, bien sûr, poursuivre la consolidation de nos relations de confiance avec nos partenaires valaisans et suisses.

LES FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été jalonnée d'événements marquants. Les plus importants sont synthétisés ici. Les rapports sectoriels complètent cette présentation.

FMV EN 2020



1^{er} janvier

La mise en œuvre d'un nouvel ERP

FMV approfondit son savoir-faire dans la gestion d'entreprise en mettant en production son nouvel ERP. Ce progiciel de gestion intégrée est un système d'information centralisé qui relie les différents secteurs comme la production, la commercialisation, l'approvisionnement, les services Qualité, ou les ressources humaines. Il renforce les processus internes et orientés clients.



16 mars

L'état d'urgence Covid-19

Des mesures de protection sont immédiatement prises afin de protéger la santé du personnel et d'assurer la continuité des activités de FMV, en particulier au centre de conduite du réseau haute tension, dans les services d'intervention sur le terrain, dans la gestion du portefeuille énergétique et dans le pilotage de l'entreprise. Le télétravail est instauré partout où cela est possible.



4 juin

Nominations

Lors de l'assemblée générale qui se tient à huis clos, Damien Métrailler succède à Jean-Michel Cina à la présidence de FMV. Philippe Varone entre au Conseil d'administration.



4 mai

Entrée en fonction

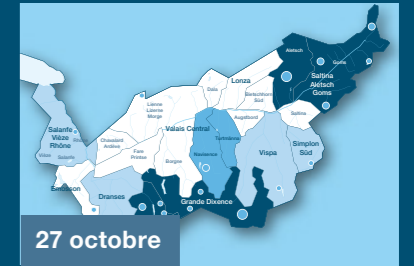
Stéphane Maret, nommé nouveau directeur général le 2 décembre 2019, entre officiellement en fonction. Il succède à Paul Michellod.



Décembre - février

Oui unanime aux retours des concessions

Les assemblées primaires d'Ernen, de Binn et de Gremgiols décident d'exercer leurs droits de retours sur leurs parts des aménagements Ernen-Mörel et d'être partenaires dans une nouvelle société à créer. Il s'agit d'un exemple réussi de mise en œuvre de la Stratégie cantonale sur les forces hydrauliques, et de partenariat entre FMV et des communes concédantes.



27 octobre

L'étude stratégique de FMV

FMV publie une étude qui inventorie, analyse et modélise le potentiel de production hydroélectrique hivernale supplémentaire en Valais. Elle se fonde sur une approche globale par bassin versant, dans la perspective des retours des concessions, et s'inscrit dans les stratégies énergétiques de la Confédération et du canton.



17 juin

Oui à MBR

Par 125 oui et une abstention, le Grand Conseil valaisan octroie la concession d'utilisation des eaux du Rhône à la hauteur de Massongex-Bex à MBR SA dont FMV est actionnaire à 50%. Les autorités vaudoises font de même le 4 septembre 2020. Le projet MBR est considéré comme d'importance nationale.



2 octobre

Recherche de partenariats entre FMV et OIKEN

FMV et OIKEN signent une lettre d'intention. Objectif: étudier les possibilités de partenariats sur les plans de la gestion et commercialisation de la production hydroélectrique, de la transition énergétique ou encore du réseau suprarégional (HT) d'électricité. Un alignement institutionnel est également envisagé.



19 octobre

FMV redéfinit ses fondamentaux

Dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'actionnaire majoritaire qu'est le canton, FMV redéfinit sa vision générale, ses missions et ses valeurs. Un véritable positionnement en phase avec la mise en œuvre progressive du concept d'« Usine Hydroélectrique Valais ».

VISION, MISSIONS, VALEURS

FMV est appelée à devenir le plus important producteur hydroélectrique suisse ainsi qu'un partenaire fédérateur des acteurs cantonaux et nationaux du secteur énergétique. Cette vision se réalisera en accord avec les principes du développement durable. En témoigne l'étude de base sur le potentiel de la force hydraulique en Valais, qui intègre les enjeux de protection de l'environnement pour créer l'« Usine Hydroélectrique Valais ».

VISION

En 2050, FMV est le plus important producteur hydroélectrique suisse. Elle gère et valorise l'« Usine Hydroélectrique Valais », batterie électrique alpine, pour le compte des communes concédantes et du canton, avec ses partenaires régionaux et nationaux.

Avec son portefeuille de production flexible, indigène et 100% renouvelable, FMV contribue de façon prépondérante à la sécurité d'approvisionnement du pays et à la mise en œuvre des politiques énergétiques, environnementales et climatiques du canton et de la Confédération.

FMV est le partenaire fédérateur et innovant des entreprises d'approvisionnement en électricité (EAE), dans le développement des nouvelles énergies renouvelables en Valais, terre d'énergies.

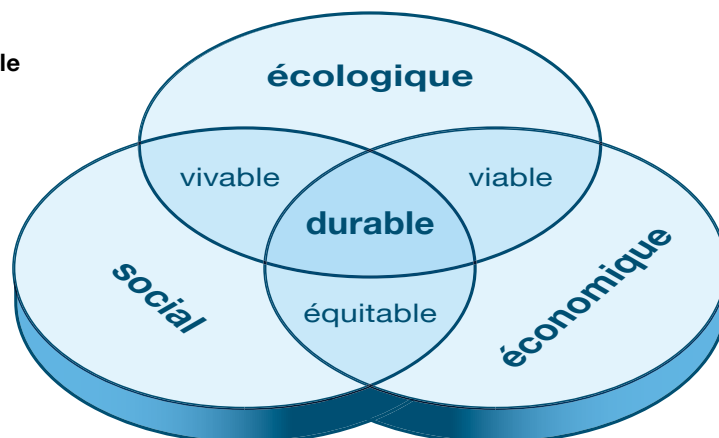
Avec ses partenaires, FMV est un centre de compétences reconnu au service des collectivités valaisannes, pour la production d'électricité, sa distribution suprarégionale, sa gestion et sa commercialisation.

MISSIONS

Pour atteindre sa vision, FMV s'est notamment assignée les missions suivantes :

- Déployer une expertise dans le canton en faveur de l'« Usine Hydroélectrique Valais », en particulier dans le cadre du développement de la production hivernale et flexible, de la transition énergétique et des changements climatiques.
- Développer et maîtriser la chaîne de valeur ajoutée de la force hydraulique en Valais, en collaboration avec les acteurs valaisans, en particulier les communes concédantes et les EAE.
- Devenir le partenaire de confiance et de référence des communes concédantes et du canton lors du processus des retours des concessions, dans une vision commune de la gestion hydroélectrique.
- Proposer et concrétiser des partenariats avec les EAE valaisannes, dans les domaines de la gestion des portefeuilles de production, des réseaux suprarégionaux et de la commercialisation de l'énergie, en recherchant des participations croisées.
- Créer, avec ses partenaires concernés, la société unique de gestion du réseau 65 kV en Valais et garantir le développement, la gestion et l'exploitation sûrs et fiables de ce réseau, au profit de la sécurité d'approvisionnement du canton et du pays.
- Soutenir des projets innovants et fédérateurs pour le déploiement des nouvelles énergies renouvelables.
- Prendre des participations en Valais et en Suisse pour diversifier et optimiser son portefeuille de production d'énergies renouvelables.
- Concrétiser des partenariats avec des industriels et des entreprises d'approvisionnement en énergie suisses.
- Déployer une approche multifonctionnelle de la ressource « eau » dans la perspective de son utilisation, de sa protection et de la prévention contre les dangers naturels.

Principes du développement durable



VALEURS

Nous fondons nos processus décisionnels et nos activités sur des valeurs fortes et partagées par l'ensemble de nos collaborateurs. Ces valeurs garantissent des produits, des services et des prestations de haute qualité.

Compétence

Notre ambition est de servir les intérêts de l'ensemble de la communauté valaisanne et de mettre à sa disposition un centre de compétences unique dans nos domaines d'activité.

Notre compétence résulte de la combinaison d'une longue expérience du terrain et de savoirs multidisciplinaires. Pour ce faire, nous accordons une importance fondamentale à la formation de nos collaborateurs et à la stimulation de leur esprit d'entreprise et d'innovation.

Durabilité

Conscients de l'importance de notre mission, nous plaçons le développement durable au centre de nos réflexions. Nous nous engageons à ne produire que des énergies renouvelables, à mener nos projets de façon exemplaire en termes de durabilité, à privilégier la création de valeurs sur le long terme, dans le respect des normes environnementales et éthiques, et à mener une politique d'employeur saine et responsable.

Fiabilité

Plus qu'un prestataire, nous voulons développer des relations avec nos clients, nos investisseurs et nos collaborateurs, fondées sur la confiance réciproque et qui s'inscrivent dans un esprit de partenariat à long terme, équilibré et équitable. Nous respectons nos engagements économiques, environnementaux et sociaux.

Ouverture

A l'écoute de nos partenaires, nous sommes attentifs à leurs besoins et à leurs attentes à notre égard. Nous nous efforçons d'y répondre de manière simple et rapide. Résolument tournés vers l'avenir, nous recherchons pour eux et avec enthousiasme des solutions innovantes, intégrant toutes les possibilités offertes par les nouvelles technologies.



FOCUS SUR NOS ENGAGEMENTS DURABLES

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles sont au cœur de nos préoccupations. Outre notre engagement à ne produire que de l'énergie renouvelable et décarbonée, nous nous efforçons de vivre au quotidien les principes de durabilité et nous intégrons la dimension environnementale dans nos projets. Ainsi, nous associons les organisations environnementales à la gestion de nos projets, dès leur conception et jusqu'à leur réalisation. En témoigne également l'étude sur le potentiel de la force

hydraulique en Valais menée par FMV en 2020. Ce rapport identifie le potentiel de production hydroélectrique hivernale supplémentaire. Il constitue de ce fait une contribution majeure à la mise en œuvre des stratégies énergétiques de la Confédération et du canton du Valais. Cette étude évoque ouvertement les enjeux environnementaux associés. Le moment venu, des arbitrages devront être menés pour concilier intelligemment intérêts énergétiques et environnementaux.

REGARDS CROISÉS SUR LES RETOURS DES CONCESSIONS

Raoul Albrecht
Directeur du
département Production



L'élément décisif a été la volonté partagée des concédants de s'appuyer sur la stratégie cantonale.

Christine Clausen
Présidente d'Ernen
(commune concédante)



Pour garder à l'esprit l'importance des objectifs fondamentaux, les communes ont pu compter sur FMV.





Les retours des concessions constituent un enjeu crucial pour les communes concédantes. FMV leur apporte son soutien technique, juridique et financier dans ce processus complexe et de longue haleine. Exemple avec les aménagements d'Ernen-Mörel dont les concessions cantonales et communales échoient en 2023.

Au cours des vingt prochaines années, une douzaine de concessions de droits d'eau arriveront à échéance. Titulaires de ces droits, les communes concédantes sont des acteurs clés pour atteindre à terme l'objectif des 60% de la production hydroélectrique et de la chaîne de valeurs en mains valaisannes. C'est dans cette perspective que FMV leur apporte son soutien. En sa qualité de responsable de la production, **Raoul Albrecht** se déclare « très heureux de participer activement à cette tâche passionnante consistant à trouver une solution souple et satisfaisante à long terme, pour toutes les parties. »

Un dossier actuel lui tient particulièrement à cœur, celui des droits d'utilisation de la force hydraulique que les communes d'Ernen, Grengiols et Binn et le canton ont cédé à la société Rhonewerke jusqu'en 2023. Ce dossier constitue une grande opportunité de façonner un scénario en accord avec la stratégie cantonale sur la force hydraulique. Et la voie empruntée est la bonne. « Grâce à une discussion intensive entre les acteurs et à une vision claire, les communes ont pu, d'une part, régler les modalités d'exercice des droits de retour avec la société Rhonewerke et, d'autre part, esquisser les contours des concessions futures. Le tout en à peine deux ans. L'élément décisif a été la volonté partagée des concédants – les trois communes et le canton – de s'appuyer sur cette stratégie cantonale. »

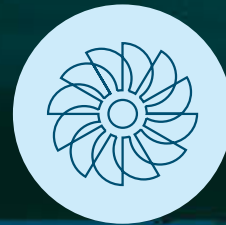
Pour y arriver, des compétences techniques, énergétiques, juridiques et financières sont indispensables. « Le fait que FMV traite plusieurs dossiers implique agilité et expertise croissante. C'est un avantage pour tout le monde. » Mais ces compétences essentielles ne peuvent s'exercer pleinement sans ce sentiment cardinal qu'est la confiance. Son terreau ? « Une ligne de conduite claire et stable, qui nécessite une gestion de projet professionnelle et transparente. » Avec, au final, un bel exemple de partenariat solide et durable entre communes concédantes et FMV.

Elle a été la présidente d'Ernen durant douze ans jusqu'à fin 2020. Elle a géré plusieurs dossiers énergétiques, comme le chauffage à distance ou la centrale de turbinage de l'eau potable, dans le cadre de la stratégie d'Energierregion Goms. Le retour des concessions Ernen-Mörel constitue, de son propre aveu, l'un des projets les plus importants de son mandat.

« Nous sommes sur la bonne voie pour redéfinir les droits d'eau octroyés par nos prédécesseurs », se réjouit **Christine Clausen**. Cette économiste ne cache pas la grande complexité de ce processus de longue haleine : évaluer techniquement l'état des installations, tenir compte de tous les critères juridiques et de la législation depuis 1898, tout comme prendre en compte les défis politiques et économiques lors de l'élaboration d'un scénario à long terme. « Des millions de francs sont en jeu, ce qui est inhabituel pour une commune de montagne. Il est important de garder à l'esprit les objectifs fondamentaux – le bien commun, la production d'énergie renouvelable et la création de valeurs – afin de trouver les solutions les plus adéquates pour les générations futures. A ce titre, les communes ont pu compter sur FMV pour, d'une part, arrêter les modalités de retour des aménagements et, d'autre part, esquisser les futures concessions en intégrant les intérêts de tous les acteurs : canton, communes, actuels et futurs concessionnaires. »

Au-delà de l'important travail d'information réalisé par les présidents auprès de leurs conseils et de leurs citoyens, Christine Clausen souligne l'importance d'un consultant externe dans le processus global et le grand engagement de la commission intercommunale d'Ernen, Binn et Grengiols. « Notre très bonne coopération au niveau du parc naturel régional nous a fortement aidés dans le dossier du retour des concessions. » Cette conviction politique a manifestement été entendue, puisque l'assemblée primaire d'Ernen a décidé à l'unanimité d'exercer ses droits de retours sur l'aménagement Ernen-Mörel, lors de sa séance du 22 décembre 2020.

La production hydroélectrique de FMV en chiffres



26
centrales hydroélectriques



Production annuelle
d'environ
1 TWh



Les besoins de
225 000
ménages (base 4500 kWh/an)



50 %
de la production
hydroélectrique du Valais
en mains valaisannes

30 %
de la consommation valaisanne

10 %
de la production
hydroélectrique valaisanne

La production hydroélectrique constitue le cœur de l'activité de FMV. L'année 2020 a vu la publication d'une étude de portée nationale sur le potentiel hivernal de la force hydraulique en Valais et la poursuite des projets de construction et de mise à niveau d'aménagements stratégiques pour l'entreprise.

Une production supérieure à la moyenne

2020 représente une très bonne année pour FMV avec 1064 GWh produits. C'est 9% de plus que la moyenne de ces dix dernières années. Ce résultat s'explique à nouveau par une excellente disponibilité des aménagements et des conditions météorologiques et hydrologiques très favorables.

Etude de base sur le potentiel de la force hydraulique en Valais

Le point fort de l'année 2020 est sans conteste la finalisation et la publication de l'Etude de base sur le potentiel de la force hydraulique en Valais. Menée par FMV, sur mandat du Département des finances et de l'énergie (DFE), elle fait l'inventaire de l'ensemble des aménagements hydroélectriques et des développements possibles sur sol valaisan.

Pour la première fois, une analyse privilégie l'approche suprarégionale par bassin versant dans une perspective de multifonctionnalité de l'eau. Pour répondre aux défis initiés par la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et par la Vision 2060 du canton qui prévoient le développement de la force hydraulique, l'hydroélectricité valaisanne devra satisfaire à une demande hivernale croissante, maîtriser l'agenda des retours des concessions et établir un équilibre durable autour des enjeux liés à la protection de l'environnement.

Cette étude s'inscrit dans la volonté du canton de participer activement à la sécurité d'approvisionnement du pays. Elle répertorie de façon exhaustive le potentiel technique de production hivernale supplémentaire en Valais, estimé à plus de 2200 GWh, ce qui nécessite une augmentation de la capacité de stockage de 655 millions de m³. Le rapport inventorie, analyse, modélise et préconise toute une série d'éléments. Il pose les premiers jalons des discussions futures et propose également des pistes de réflexions à entamer rapidement avec les différentes parties prenantes concernées.

Nant de Drance, une des plus puissantes centrales en Europe

La mise en service progressive de Nant de Drance s'est poursuivie durant l'année 2020 avec notamment, au mois d'août, la première connexion au réseau de l'une des six pompes-turbines. Les derniers travaux de montage et de tests avancent selon le planning et devraient s'achever à la fin de l'année 2021.

Porté par les partenaires Alpiq (39%), CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%), le projet de Nant de Drance consiste en la construction d'une centrale de pompage-turbinage entre les barrages du Vieux Emosson et d'Emosson. Avec sa puissance de 900 MW et une capacité de régulation de 1800 MW, Nant de Drance comptera parmi les plus puissantes centrales en Europe. Elle offrira à FMV une flexibilité essentielle à l'amélioration de son portefeuille de production.



Pour la première fois, une étude de portée nationale privilégie l'approche suprarégionale par bassin versant dans une perspective de multifonctionnalité de l'eau.

Chippis-Rhône, un aménagement stratégique pour FMV

En 2020, FMV a poursuivi les négociations avec les organisations environnementales afin de préciser le périmètre et les objectifs de mesures de compensation qui seront réalisées une fois que la concession de l'aménagement de Chippis-Rhône sera en force. Sur cette base, FMV prépare, selon les exigences du Tribunal fédéral, les compléments à la demande de concession qui seront déposés auprès de l'autorité concédante en 2021.

Centenaire, l'installation valorise la force hydraulique du Rhône entre La Souste et Chippis. Sa production moyenne annuelle s'élève à 220 GWh. Reconnu d'importance nationale, cet aménagement revêt une dimension stratégique puisqu'il assure près du quart de la production annuelle de FMV.

Massongex-Bex-Rhône, un projet d'importance nationale

En septembre 2020, les cantons de Vaud et du Valais ont octroyé les concessions de forces hydrauliques à MBR SA qui porte le projet de construction d'un nouvel aménagement au fil de l'eau sur le Rhône à la hauteur de Massongex-Bex. Les autorités cantonales ont ainsi reconnu la conformité du projet avec les législations applicables. Malgré les discussions menées depuis le début avec les organisations de protection de la nature, celles-ci ont déposé un recours auprès des tribunaux cantonaux. Néanmoins, les négociations avec ces organisations se poursuivent dans le but de trouver un accord qui satisfasse les parties. En parallèle, MBR poursuit la préparation de sa demande d'autorisation de construire avec comme objectif le dépôt de ce dossier à fin 2021.

Les actionnaires de MBR SA sont FMV (50%), Romande Energie Holding (33 ⅓%) et les Services industriels de Lausanne (16 ⅔%). La production annuelle de cet aménagement reconnu d'importance nationale est estimée à 80 GWh, ce qui correspond à la consommation d'environ 20 000 ménages.

REGARDS CROISÉS SUR L'« USINE HYDROÉLECTRIQUE VALAIS »

Thomas Cretton
Gestionnaire de risques
(département Gestion et
Commercialisation)



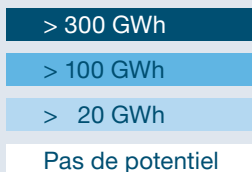
C'est aujourd'hui que nous pouvons faire la différence en tirant à la même corde pour les générations futures.

Xavier Egel
Spécialiste en environnement
(département Production)

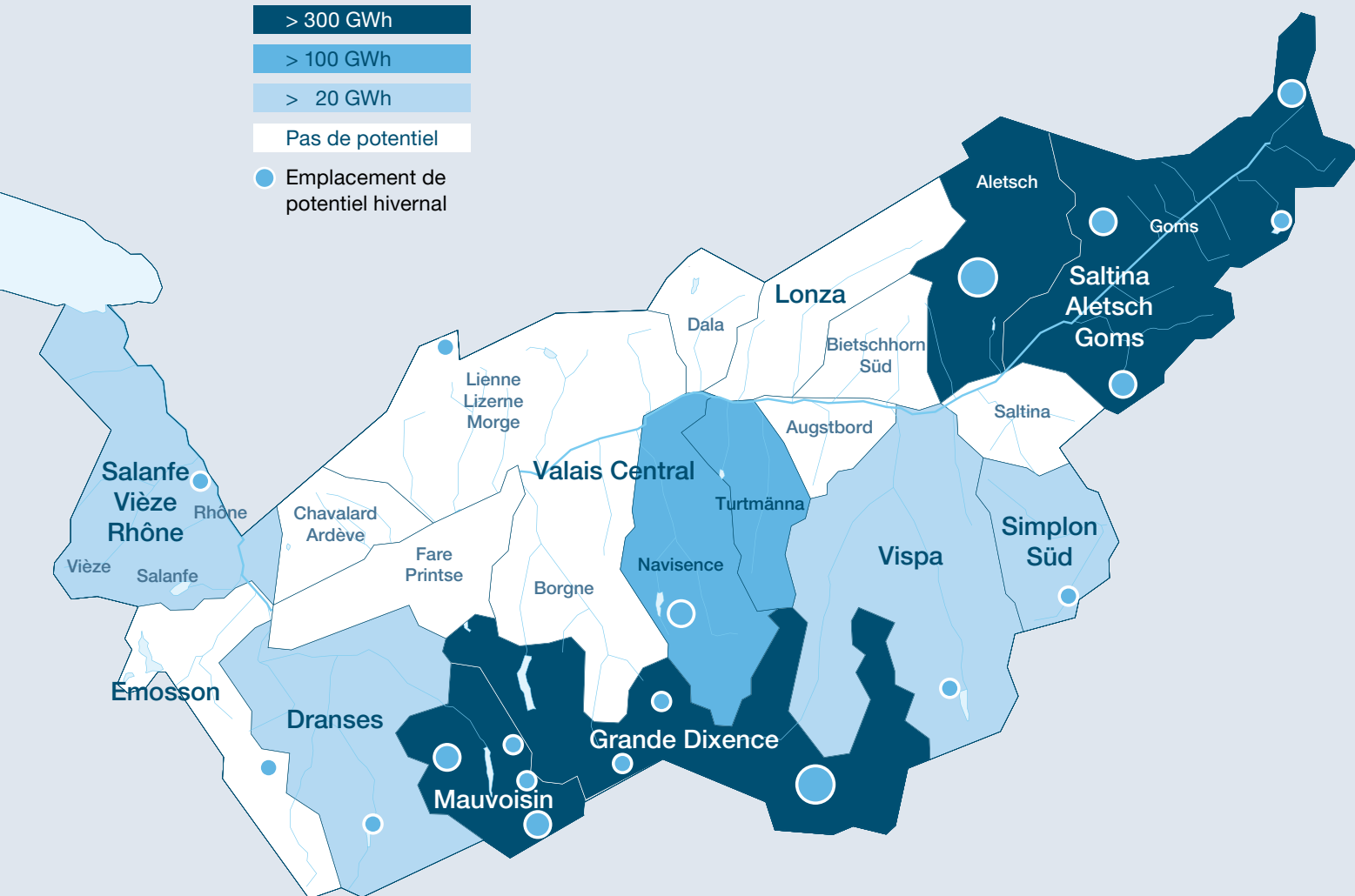


Nous devons réfléchir dans un contexte plus large par bassin versant au niveau cantonal et non plus local.

Potentiel de production hivernale par bassin versant



● Emplacement de potentiel hivernal





FMV entend valoriser le potentiel de la production hivernale dans le cadre des retours des concessions, en conciliant la protection de l'environnement avec les objectifs commerciaux. A la clé, une nouvelle vision: la gestion intégrée des aménagements valaisans, l'« Usine Hydroélectrique Valais ». Point de vue.

Savez-vous que pour modéliser la future « Usine Hydroélectrique Valais », FMV utilise un vaste échantillon de données ? Certaines d'entre elles, et non des moindres, caractérisent le profil de production, composante décisive pour la constitution d'un portefeuille énergétique équilibré et conforme aux besoins des consommateurs. Les enjeux sont de taille, alors que la stratégie cantonale vise à ce que les collectivités détiennent à terme 60% au moins de la production hydroélectrique valaisanne. Le genre de défi qu'aime relever le gestionnaire de risques **Thomas Cretton**. Son travail ? Rechercher une croissance optimale du portefeuille énergétique géré par FMV.

« La mise en œuvre réussie de l'« Usine Hydroélectrique Valais » passera par une analyse minutieuse des impacts des différentes prises de participation dans le portefeuille de FMV et notamment une augmentation des productions hivernales avec la flexibilité offerte par les barrages, le tout dans une gestion intégrée des aménagements valaisans », résume le jeune économiste.

Grâce à sa topographie, le Valais peut jouer un rôle majeur dans l'augmentation de la production hivernale voulue par la Confédération. Pour y arriver, FMV simule le comportement des aménagements à long terme, en pèse les risques et les opportunités et définit des scénarios : volume de la production sous gestion, profils été/hiver, chaîne de valeur ajoutée et rentabilité. « Turbiner dans le Haut-Valais peut avoir un impact sur les installations au fil de l'eau en aval. La vision d'ensemble est donc primordiale pour gagner en efficacité dans la gestion, la commercialisation et la politique d'investissements. »

Voir haut : un réflexe pour cet ancien basketteur de ligue nationale. Et loin : « C'est aujourd'hui que nous pouvons faire la différence en tirant à la même corde pour léguer un environnement écoresponsable aux générations futures. »

Savez-vous que pour dessiner la future « Usine Hydroélectrique Valais », FMV s'inspire d'une large palette de couleurs ? Parmi elles le vert, symbole de nature, de croissance et d'équilibre. **Xavier Eggel**, ingénieur spécialisé en environnement et chef de projet, utilise toutes les nuances de vert pour contribuer à ce dessein. « Avec les retours des concessions, nous devons réfléchir dans un contexte plus large par bassin versant au niveau cantonal et non plus local », explique le quadragénaire actif depuis dix ans au sein de l'entreprise. « Utiliser les potentiels de la force hydraulique et mettre en œuvre les mesures impératives de protection de l'environnement constituent les harmoniques d'une même mélodie durable », estime ce joueur de jazz manouche convaincu que ces aspects sont les deux facettes indissociables d'une même pièce.

Les applications de cette vision globale sont très concrètes. A l'échéance des concessions, les futurs exploitants doivent se conformer aux dispositions légales en vigueur sur les débits résiduels, et compenser les atteintes à l'environnement par des mesures de remplacement ou de reconstitution, telles que la création de biotopes ou encore la renaturation de cours d'eau. Le challenge de Xavier Eggel est ainsi de concilier les impératifs de rentabilité avec ceux de la protection de la nature. « La diminution de production liée à une augmentation de débits résiduels est quantifiable. Il est en revanche moins aisé de donner un prix aux impacts sur la nature générés par l'utilisation de la ressource eau. » C'est là qu'intervient une démarche participative, orientée solutions, incluant tous les acteurs. Comme, par exemple, moduler les débits résiduels dans les rivières en fonction des saisons, afin de ménager l'environnement lors des périodes sensibles et de mieux valoriser l'électricité à d'autres moments. Avec, à la clé, une fresque équilibrée et durable.

La gestion et commercialisation d'énergie en chiffres



14

collaborateurs
au sein du team



4000 GWh
de mouvement
d'énergie



3000 GWh
de volumes cumulés du
Groupe-bilan Valais

630 GWh
de gestion des
productions de tiers



GESTION ET COMMERCIALISATION

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles de production et la commercialisation d'énergie, FMV offre ses services aux partenaires valaisans et suisses intéressés. En 2020, des discussions ont été lancées avec des entreprises d'approvisionnement en électricité (EAE) pour la mise sur pied d'une plateforme commune de gestion de l'énergie. Objectif : une meilleure optimisation des portefeuilles de gestion des productions et le développement de nouveaux modèles d'affaire par la digitalisation et l'automatisation.

Gestion énergétique 2020 fondée sur la prudence et l'anticipation

En 2020, la production propre de FMV s'est élevée à 1064 GWh. Les mouvements d'énergie ont atteint 3937 GWh, ces volumes incluant également la commercialisation d'énergie pour des portefeuilles de partenaires sous gestion. La politique de gestion anticipée et prudente effectuée depuis plusieurs années a, une fois de plus, porté ses fruits. Malgré la crise généralisée due au Covid-19, le produit des ventes d'électricité s'avère conforme aux attentes. Une baisse des demandes de la part des clients pour l'année 2021 s'est néanmoins fait sentir, certainement en raison de la pandémie qui crée de l'incertitude sur les marchés.

FMV a poursuivi ses efforts en vue de conclure des contrats de fourniture d'électricité à long terme à un prix équitable. Ces transactions doivent permettre à FMV de couvrir à terme 40 % de sa production annuelle et de réduire son exposition aux marchés. Le produit 100 % suisse, renouvelable et neutre en carbone contribue à la sécurité d'approvisionnement à long terme pour les EAE en Suisse. La société Sinergy à Martigny a notamment été séduite par ce produit et a renforcé son partenariat avec FMV en concluant une couverture long terme.

Une entreprise fédératrice au service de ses partenaires

FMV offre des prestations de gestion énergétique adaptées aux besoins de ses partenaires. Dans ce cadre et afin de pouvoir les fournir au plus grand nombre, en Valais mais également au-delà des frontières cantonales, des discussions ont été amorcées avec OIKEN pour la mise sur pied d'une plateforme de gestion et de commercialisation de l'énergie. Cette plateforme doit permettre une meilleure optimisation de l'« Usine Hydroélectrique Valais », mais également une meilleure valorisation de cette énergie sur les différents marchés suisses et internationaux.

En 2020, FMV a également prolongé avec CIMO, partenaire depuis plusieurs années, les contrats de prestations de services dans le domaine de la gestion de portefeuille pour clients industriels. Forte de ce partenariat, FMV souhaite se positionner plus intensément en tant que prestataire de services auprès de la communauté valaisanne, de ses distributeurs et de la grande industrie.



Une plateforme de gestion et de commercialisation est à l'étude afin d'optimiser l'« Usine Hydroélectrique Valais » et de mieux valoriser l'énergie sur les marchés suisses et internationaux.

Un Groupe-bilan Valais qui mise sur l'automatisation

Le Groupe-bilan Valais englobe environ 40 % de la production hydroélectrique en mains valaisannes, et près de 50 % de la consommation sur le territoire cantonal. En 2020, le projet GB-Flex a poursuivi sur sa lancée en collaboration avec tous les partenaires du Groupe-bilan Valais, INERA et OIKEN, ainsi qu'avec l'institut Icare et la HES-SO. Les phases de tests ont pu débuter en fin d'année 2020. Ce projet aboutira à l'intégration de la production décentralisée et de la flexibilité des partenaires dans les systèmes de gestion de l'énergie.

Optimisation des outils de gestion de la production

La mise en place opérationnelle d'un outil digital d'optimisation des productions permet à FMV une valorisation continue durant la journée de la production de ses aménagements sur les différents marchés. Ce progiciel permet également de modéliser des aménagements dans le cadre des retours des concessions. Alors que l'étude de base de FMV publiée à fin octobre 2020 identifie de façon exhaustive le potentiel technique de production hivernale supplémentaire en Valais, cet outil de gestion contribuera à mieux évaluer les scénarios liés aux aménagements existants et à dessiner la future « Usine Hydroélectrique Valais ».

REGARDS CROISÉS SUR LES PARTENARIATS FÉDÉRATEURS

Yvan Bétrisey

Expert Applications métier et Business Development IT/Com (département Gestion et Commercialisation)



FMV travaille aujourd'hui avec ses partenaires du Groupe-bilan Valais sur des projets communs liés à l'énergie de réglage.

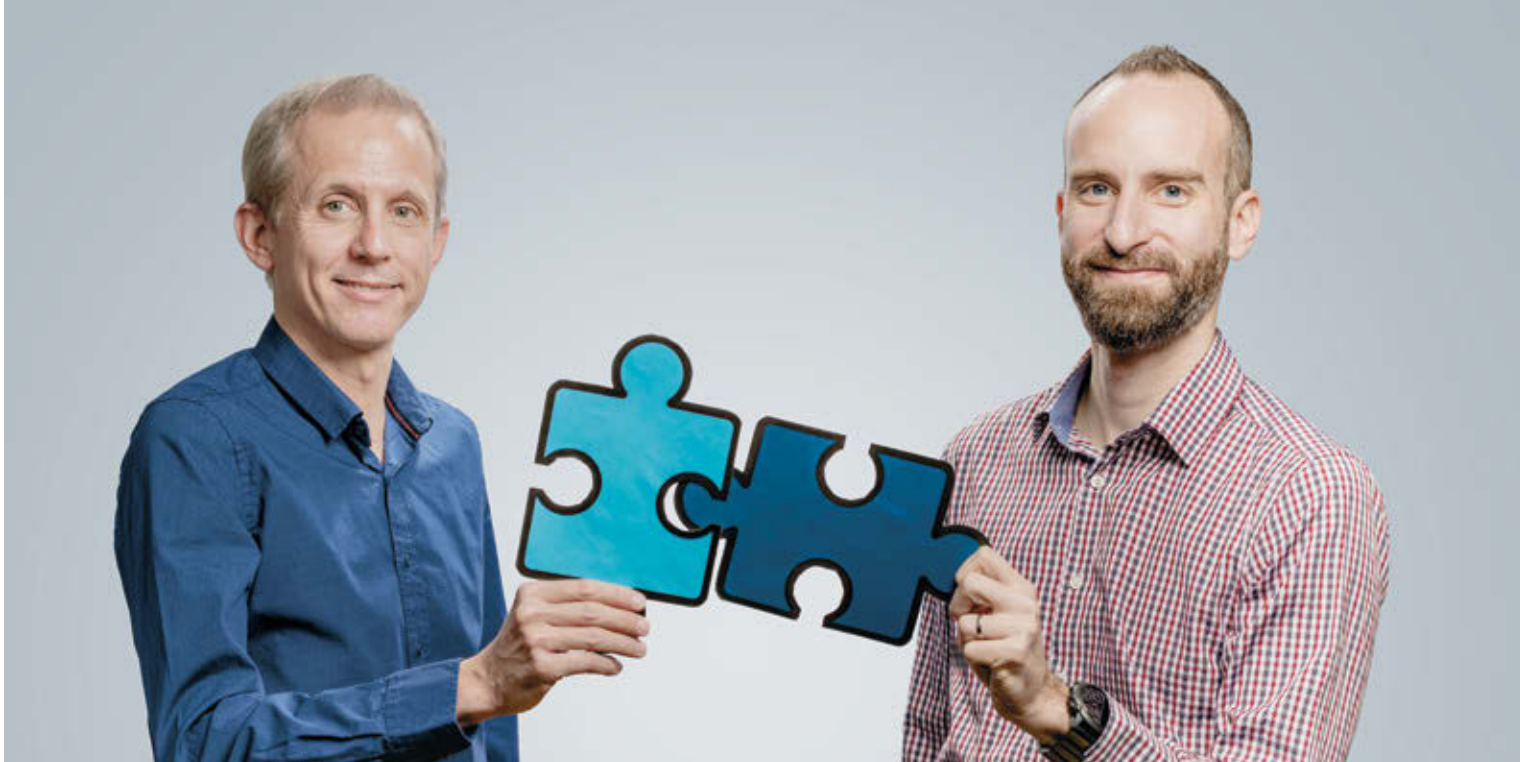
Julien Mottier

Responsable du centre de conduite du réseau haute tension HT (département Réseaux)



Une société unique d'exploitation du réseau HT permettra de mieux planifier, de centraliser les données et de renforcer l'expertise.





FMV souhaite fédérer les entreprises valaisannes d’approvisionnement en électricité pour élaborer notamment des outils communs de commercialisation et pour créer une société cantonale unique de distribution sur le réseau HT. Point de vue.

Passeur de connaissances entre le monde de l’informatique et le monde des métiers. Architecte de systèmes d’informations en entreprise. Pourvoyeur de solutions dans le commerce de l’énergie et la gestion des risques.

Yvan Bétrisey est un peu tout cela à la fois.

Plutôt opaques pour les non-initiés, ses activités convergent paradoxalement vers davantage de transparence dans l’exploitation des données d’entreprise, de clarté dans les processus et d’efficacité dans les prises de décisions. « Il s’agit souvent de projets complexes et de longue haleine. » Ça tombe bien. L’endurance est une aptitude qu’il cultive volontiers. Son hobby, la course à pied, lui fait parcourir quelque 2000 kilomètres par an.

Le travail de fond ne l’empêche pas d’aller à l’essentiel. Yvan Bétrisey, pragmatique, se concentre sur les problèmes à résoudre. « Avec les nouveaux outils technologiques comme le machine learning et le cloud, nous pouvons aujourd’hui analyser de grandes quantités de données – les températures, le débit d’une rivière, le rayonnement solaire, la force du vent et même les rapports de partenaires commerciaux – afin d’en extraire des connaissances. Le but est de construire des outils d’aide à la décision quasiment en temps réel, sur un seul écran, pour les gestionnaires d’énergie. » Un bémol : ces développements et les nouveaux métiers qui leur sont liés allient complexité et cherté.

Alors cet infatigable « vulgarisateur technologique » va trouver des solutions dans les partenariats. « Pour multiplier les compétences et mutualiser les risques, FMV travaille aujourd’hui avec ses partenaires du Groupe-bilan Valais sur des projets communs liés à l’énergie de réglage. » L’innovation de pointe est insufflée aussi dans la gestion et la commercialisation : « FMV sait modéliser numériquement un aménagement hydroélectrique. Cela ferait sens que le système soit appliqué à tout un ensemble d’installations. » Afin d’assembler au mieux les pièces du puzzle valaisan.

A ce poste depuis près de sept ans, **Julien Mottier** n’en fait pas un mystère. « Pour diriger le centre de conduite, il faut savoir gérer la tension. » Surtout lorsqu’elle vient à manquer sur le réseau HT... L’ingénieur de formation doit aussi faire preuve d’un sens aigu de la communication. Parce qu’exploiter un réseau revient à planifier environ 500 déclenchements par année liés à sa maintenance et sa rénovation, ainsi qu’à gérer les dérangements. Julien Mottier doit ainsi dialoguer en permanence avec une trentaine de partenaires. Swissgrid, les gestionnaires de réseaux de distribution régionaux mais aussi certains exploitants de centrales hydroélectriques et quelques sites industriels sont les parties prenantes de cette large coalition d’intérêts communs.

La preuve de cette convergence ? Depuis le printemps 2020, le réseau HT valaisan a été lié « galvaniquement » de Saint-Triphon à Ulrichen. « Parallèlement, notre centre de conduite a repris la vision en temps réel et la conduite de l’intégralité du réseau, condition sine qua non à une exploitation sécurisée d’un tel réseau. » Et les partenaires ne veulent pas s’arrêter en si bon chemin. Une société unique d’exploitation du réseau 65 kV est aujourd’hui à l’étude. « Elle permettra notamment une meilleure planification de développement à long terme, une centralisation des données techniques des installations et le renforcement du pôle de compétence spécifique à la haute tension. » Un travail de fond qui n’effraie pas cet autre adepte des... trails !

Quant aux liens internes qui unissent les départements « Réseaux » et « Gestion & Commercialisation » de FMV, ils sont nombreux. En dépend l’équilibre permanent à trouver entre production et consommation régulées par le marché de l’énergie. Le centre de conduite est ainsi systématiquement impliqué et consulté lors de la mise en place de tout outil de gestion centralisé qui automatise certains processus. Partenariats, quand tu nous tiens...

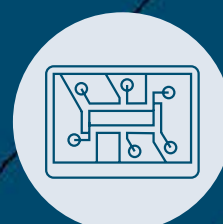
La distribution suprarégionale d'électricité de FMV en chiffres



304 km
de lignes aériennes
65 kV



46 km
de câbles souterrains
65 kV



1
centre de conduite du réseau
65 kV



5
postes de transformation
220/65 kV

40
postes de transformation
65 kV

20
postes de transformation
16 kV/MT

DISTRIBUTION SUPRARÉGIONALE

FMV assume un rôle primordial dans la distribution suprarégionale à haute tension (HT) via ses sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid. En veillant à garantir la capacité, la fiabilité et la disponibilité des réseaux, elle contribue ainsi grandement à la sécurité d’approvisionnement en électricité du canton du Valais. A cet égard, 2020 a été une année riche en événements.

Les épisodes marquants pour le département Réseaux durant l’année 2020 ont été le black-out du 17 juillet (voir en page 26) et la récupération de l’effet de foisonnement au 1^{er} avril après environ trois ans de travaux. Cette opération a été rendue possible grâce à la mise en œuvre d’une topologie galvanique sur l’ensemble du réseau 65 kV valaisan, à l’installation d’équipements techniques supplémentaires et à l’attribution de la conduite et des commandes du réseau 65 kV du Valais central au centre de conduite NLC de Chalais. La récupération de l’effet de foisonnement, dans la manière de décompter par rapport à Swissgrid, permet une économie annuelle d’environ CHF 3 millions en faveur de l’ensemble des consommateurs valaisans d’électricité alimentés par le réseau 65 kV.

Les principaux projets réalisés en 2020

Plusieurs projets ont abouti en 2020. Citons :

- la réalisation d’une nouvelle liaison câblée 65 kV entre les postes de Saint-Triphon et des Bans. Ce projet s’inscrit dans un programme d’investissement d’une quinzaine de millions de francs sur la période 2020-2023 afin d’améliorer la sécurité d’approvisionnement de la région de Monthey ;
- le renouvellement de la technique secondaire au poste 65 kV de Saint-Triphon ;
- la mise en service de la nouvelle ligne 65 kV entre Ernen et Ulrichen sur un tracé commun avec la nouvelle ligne 380 kV de Swissgrid dans la vallée de Conches ;
- l’installation de nouveaux transformateurs 65/16 kV aux postes de Vernayaz et de Chenevières (Martigny) pour remplacer les anciens transformateurs arrivés en fin de vie technique et augmenter les capacités de transformation ;
- le renouvellement de la technique secondaire de deux stations de transformation alimentant le site industriel de Sierre et celui de Viège.

Parmi les dossiers en cours, la création d’une société cantonale unique pour la gestion et l’exploitation du réseau électrique de distribution suprarégionale représente un projet ambitieux avec, notamment, l’intégration des installations HT du Valais central. En tant qu’actionnaire majoritaire des sociétés Valgrid et B-Valgrid, FMV participe activement à la concrétisation de cet objectif prévu par la législation cantonale.

D’autres projets se poursuivent. Citons le renouvellement d’un poste et de nouvelles liaisons 65 kV dans les environs de Monthey ainsi que la pose d’un nouveau transformateur 220/65 kV à Saint-Triphon.



Le Plan de développement du réseau 65 kV prévoit des investissements de 143 millions de francs à dix ans.

Certains projets ont été initiés en 2020. Il s’agit de la création de nouveaux postes 65 kV à Ernen et Stegerfeld, de l’extension de celui de Riddes ainsi que de la construction de la nouvelle liaison 65 kV entre Aproz et Riddes en support commun avec la ligne Chamoson-Chippis de Swissgrid.

Les renouvellements du tronçon 65 kV entre Ackersand et Kalpetran et du système SCADA pour le centre de conduite de Chalais ont également figuré au programme des activités.

Les futurs grands investissements

Le développement des productions décentralisées, principalement le solaire photovoltaïque, et de l’électromobilité ainsi que les changements dans le domaine du chauffage auront un impact très important sur le dimensionnement et sur la manière d’exploiter les réseaux électriques, dans lesquels la cybersécurité représente également un enjeu important. La durée de vie des installations composant un réseau électrique HT varie entre 20 et 60 ans. FMV met régulièrement à jour son « Plan de développement du réseau 65 kV », dont le but est d’anticiper l’évolution des flux et de déterminer la topologie et le dimensionnement du réseau futur.

Selon les hypothèses retenues dans le cadre de la mise à jour de ce plan, les hausses supposées de flux énergétiques nécessiteront l’augmentation des capacités de certaines liaisons HT, mais surtout des capacités de transformation entre le réseau 65 kV et le réseau THT (Très Haute Tension) de Swissgrid. Ce Plan sert de base à l’élaboration des plans d’investissements à dix ans pour les sociétés-filles de FMV, B-Valgrid et Valgrid. Ils se montent à un total de CHF 143 millions. A cela s’ajoutent les investissements à consentir pour le réseau 65 kV du Valais central.

En conclusion, le défi principal et permanent est d’assurer la sécurité d’approvisionnement du Valais. Cela nécessite le maintien et le développement d’un centre de compétences HT en Valais, un domaine dans lequel la formation des personnes est primordiale et leur sécurité non négociable.

REGARDS CROISÉS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mélanie Fellay
Assistante administrative
(département ADRHC)



Nous contribuons fortement à la mise en œuvre des politiques énergétiques, environnementales et climatiques.

Aliano Bertelà
Contrôleur de gestion
(département Finances & Infrastructures)



Je souhaite apporter ma pierre à l'édifice de la transition énergétique en produisant, comme FMV, de l'énergie verte.





Avec son portefeuille 100 % hydroélectrique et renouvelable, FMV joue un rôle déterminant dans la transition énergétique. L'entreprise met aussi en pratique ses valeurs de durabilité en soutenant les projets liés aux autres énergies renouvelables. Point de vue.

Elle a la fibre écologique. Elle est même à l'origine d'une station valaisanne de soins aux oiseaux sauvages. Alors, lorsque l'on évoque la transition énergétique, **Mélanie Fellay** s'envole. « Nous devons sans délai accorder davantage de place à notre environnement, mieux valoriser les énergies propres et renouvelables et développer la croissance selon des critères de durabilité. Voilà pourquoi aussi, je me sens bien chez FMV. » C'est clair et sans détour. La cohérence entre valeurs et actions : une harmonie qui guide Mélanie Fellay dans sa vie quotidienne, au travail comme dans sa vie privée.

Dans sa vision, FMV doit s'engager à ne produire que des énergies renouvelables, à mener ses projets de façon exemplaire en terme de durabilité et à privilégier la création de valeurs sur le long terme, dans le respect des normes environnementales et éthiques. En sa qualité d'assistante administrative, Mélanie Fellay traite transversalement toute une série de dossiers. Et voit concrètement comment l'entreprise applique ses valeurs au quotidien. Voilà pourquoi elle se sent à l'aise au sein de l'entreprise. « Nous produisons de l'énergie propre, renouvelable et indigène. Nous contribuons ainsi de façon prépondérante à la mise en œuvre des politiques énergétiques, environnementales et climatiques du canton et de la Confédération. Nous sommes des acteurs importants de la transition énergétique », s'enthousiasme-t-elle. Mais attention. Les relations de confiance réciproque développées par FMV avec ses clients et ses collaborateurs doivent être sans faille. Déterminée et passionnée, la jeune trentenaire sait être obstinée lorsqu'elle décèle une incohérence. « Ce qui est très important, c'est que nous allons développer la force hydraulique en prenant en compte les intérêts environnementaux, selon notre étude de base. » Elle y veillera, à n'en pas douter.

L'écologie n'est pas sa préoccupation première. Mais il prend soin de réduire au minimum les gaspillages d'eau ou d'électricité. Et mise sur les nouvelles énergies renouvelables. **Aliano Bertelà** a d'ailleurs installé des panneaux solaires sur le toit de sa maison d'Epinassey. A terme, il va aussi remplacer son chauffage au gaz par une pompe à chaleur. « Je souhaite apporter ma pierre à l'édifice de la transition énergétique en produisant de l'énergie verte, à l'image de ce que fait mon employeur. »

FMV a en effet contribué très tôt à l'effort d'un développement plus durable. Elle a même été un précurseur en Valais avec Valpелlets. Fondée en 2007, cette société qui produit et commercialise des granulés de bois a comme objectif de valoriser le potentiel énergétique des forêts valaisannes. 2007, c'est précisément l'année où Aliano Bertelà rejoint FMV. Le comptable est associé dès le départ à la création de Valpелlets, un projet commun à FMV et à l'Usine de traitement des ordures (UTO) d'Uvrier. Il se souvient : « Nous avons bien quelques données de base pour créer un business plan, mais les ratios devaient être affinés, notamment celui entre la quantité de matière première nécessaire et la quantité de pellets produits. Nous en avons aujourd'hui une meilleure maîtrise », explique celui qui entretemps est entré au Conseil d'administration de la société qui produit annuellement plus de 13 000 tonnes de pellets.

Très « famille », ce récent et jeune grand-papa connaît ce qu'épauler veut dire. Ce trait de personnalité est très apprécié par les différents chefs de projet de FMV. « J'aide à structurer des éléments de dossiers complexes, comme le prix de revient du palier hydroélectrique de MBR ou les calculs de coûts des différents niveaux de réseaux qui permettent de fixer le timbre annuel de la société-fille B-Valgrid. » Avec, au final, un travail de soutien qu'il définit lui-même comme varié.

Les services support en chiffres



CHF **120** millions
de placements optimisés
pour diminuer l'exposition
aux intérêts négatifs

CHF **130** millions
sous gestion administrative
de FMV, composés
de prêts de tiers en faveur
de sociétés du Groupe



3000
visioconférences en 2020
dont plus de 500 uniquement
pour le mois de novembre

SERVICES SUPPORT, RESSOURCES HUMAINES, SÉCURITÉ

FMV a pour vision de devenir le leader suisse de la production hydroélectrique et un centre de compétences reconnu. Cette ambition suppose des services de support performants dotés d'outils de gestion à la pointe de l'innovation. En 2020, FMV a initié la refonte de sa politique RH et poursuivi ses efforts en matière de digitalisation et d'automatisation des flux et des processus.

Une politique RH attractive

FMV doit pouvoir s'appuyer sur une politique de ses ressources humaines (RH) à la hauteur de ses ambitions de leader suisse de la production hydroélectrique et de centre de compétences reconnu. L'année 2020 a été marquée par le lancement d'un projet de refonte complète de la politique RH, de manière à renforcer l'attractivité de l'entreprise. Par ailleurs, un nouveau logiciel dédié à la gestion des RH a été complètement déployé, à la satisfaction du personnel et des cadres de l'entreprise.

La digitalisation renforcée

Les autres services de support englobent les Finances, l'Informatique et les Infrastructures, le Service juridique, la Communication et la Gestion administrative. Ces services transverses assument des fonctions essentielles, compte tenu des objectifs stratégiques poursuivis par FMV. Ils fournissent également des prestations à des sociétés-filles et à d'autres partenaires intéressés. FMV entend développer encore ces compétences et les valoriser plus activement.

En 2020, FMV a poursuivi la mue de ses systèmes d'information vers la digitalisation et l'automatisation des flux et des processus grâce notamment à l'introduction d'un nouveau progiciel de gestion intégrée (ERP), à la dématérialisation des documents, ou encore à la mise en application d'une nouvelle méthodologie de gestion des projets. Par ailleurs, FMV a mis en place une nouvelle gouvernance IT, avec pour objectifs le renforcement de la sécurité informatique et une gestion pointue des risques liés à la cybercriminalité.

FMV poursuivra le développement de ses systèmes d'information au cours des prochaines années. L'accent sera mis sur le déploiement d'applications métiers digitales et prédictives à haute valeur ajoutée, au service des différents secteurs de l'entreprise et des partenaires intéressés.

La sécurité, une priorité absolue

La santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour FMV. Des directives claires définissent les standards en matière d'organisation du travail, de prévention des accidents et de gestion des projets.



FMV doit pouvoir s'appuyer sur une politique de ses ressources humaines à la hauteur de ses ambitions.

Des audits sont réalisés pour vérifier le respect des règles et des plans d'hygiène et de sécurité établis. L'ensemble de ce dispositif permet à FMV d'être certifiée selon la nouvelle norme ISO 45001.

La même rigueur est de mise pour garantir la sécurité des installations. Un système performant de contrôles, d'interventions sur sites et d'échanges d'informations avec les entreprises mandatées permet de garantir la fiabilité et la sécurité des installations. Une collaboration étroite est en place avec HYDRO Exploitation SA à qui FMV a confié l'exploitation et la maintenance de ses aménagements. Cette société s'appuie également sur des systèmes performants de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité des biens et des personnes.

Une gestion des risques rigoureuse

Les incertitudes liées aux prix sur les marchés de l'électricité, les variations du taux de change EUR/CHF ou encore les conditions météorologiques et hydrologiques sont autant de risques spécifiques aux activités de FMV. Afin de les mitiger, FMV a instauré une politique de gestion de ces risques que le Conseil d'administration examine et réévalue chaque année. Un système de contrôle interne couvre également les risques opérationnels et garantit la fiabilité de la comptabilité et des états financiers de l'entreprise. Ces processus de contrôle interne sont testés régulièrement et au besoin adaptés.

INTERVIEW DU RESPONSABLE DE LA CELLULE DE CRISE

Patrick Maret
Directeur département Réseaux



En cas de pénurie, le Valais peut apporter une importante contribution à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.





En sa qualité d'entreprise stratégique, FMV anticipe toute une gamme d'urgences à affronter. En 2020, l'entreprise a dû faire face à la pandémie du Covid-19 ainsi qu'à une panne majeure d'électricité. Eclairage avec le responsable de la cellule de crise, Patrick Maret.

Il connaît tous les arcanes de l'entreprise. Entré il y a quatorze ans à FMV comme membre de direction au département Support management, il est depuis quatre ans responsable du département Réseaux qui gère le réseau haute tension valaisan. Sa formation d'économiste et son parcours professionnel lui confèrent une vue globale des défis à relever pour développer et organiser ce réseau, dans le but d'assurer la sécurité d'approvisionnement en électricité du Valais. Ses qualités personnelles ressemblent à s'y méprendre aux caractéristiques intrinsèques d'un réseau fonctionnel : fiabilité, stabilité, rigueur, mais aussi... approche à long terme. Interview de Patrick Maret, également responsable des aspects Santé et Sécurité au sein de FMV.

Le 17 juillet 2020, un black-out a touché le Haut-Valais et la région sierroise en raison d'un incident majeur sur le réseau à très haute tension (THT) de Swissgrid. Comment réagissez-vous dans une telle situation d'urgence, très rare ?

Il a tout d'abord fallu clarifier avec Swissgrid l'origine de cette panne. Ensuite, en raison de l'indisponibilité du réseau 220 kV (THT) dans la zone concernée, nous avons décidé de rétablir progressivement l'alimentation électrique au travers de notre réseau 65 kV (HT) depuis le Valais central. De nombreuses manœuvres ont été réalisées via notre centre de conduite de Chalais, en coordination étroite avec les différents partenaires : Swissgrid, les réseaux de moyenne tension en aval, les sites industriels et les aménagements hydroélectriques. Au vu de l'ampleur de la panne, le délai de retour à la normale, entre 30 et 120 minutes suivant les régions touchées, peut être qualifié de très bon.

Comment vous préparez-vous à ce genre d'incidents ?

La gestion de telles situations est très intense. Le centre de conduite doit traiter en parallèle de très nombreuses alarmes et de multiples appels téléphoniques. Il est nécessaire de rester calme pour analyser sereinement la situation et définir les mesures à mettre en œuvre. La préparation est essentielle. Ainsi, chaque année, nos dispatchers chargés de la conduite du réseau sont formés en collaboration avec Swissgrid et peuvent s'exercer sur un système de simulation à « remonter » intégralement le réseau suite à un black-out.

Dans sa dernière analyse de novembre 2020, l'Office fédéral de la protection de la population a identifié comme risque numéro 1 une pénurie d'électricité de longue durée en hiver. La panne d'électricité vient en 7^e position. Quelle appréciation faites-vous de la situation valaisanne ?

En Valais aussi une pénurie d'électricité, aux impacts énormes, est perçue comme le principal risque, avant même les tremblements de terre ou une pandémie. Des échanges ont eu lieu à ce sujet entre FMV et les organes cantonaux de gestion de situations de crises. Tous les gestionnaires de réseaux électriques sont organisés pour faire face à de telles situations, pénurie ou panne. Le Valais, grâce à son parc de production avec les nombreux aménagements hydroélectriques, peut apporter une importante contribution à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, notamment au travers de l'organisation OSTRAL, en cas de pénurie.

Quel a été l'impact du Covid-19 sur les activités de FMV en 2020 ?

Les processus sensibles se situent au centre de conduite, dans les services d'interventions sur le terrain pour les lignes et stations de transformation, dans la gestion du portefeuille énergétique ainsi que dans le pilotage de l'entreprise. Nous avons immédiatement pris les mesures de protection nécessaires pour sécuriser ces processus. Durant les deux vagues de 2020, nous avons pu assurer la continuité de nos activités en généralisant le télétravail, malgré l'absence temporaire de quelques collaborateurs testés positifs ou mis en quarantaine. Nous avons pu éviter des contaminations au sein de l'entreprise grâce à nos collaborateurs qui ont appliqué ces recommandations avec rigueur et flexibilité. Qu'ils en soient ici remerciés.

Il n'y a donc pas eu de risque majeur pour la sécurité d'approvisionnement du canton ?

Non. Les délais de certains projets ont parfois dû être prolongés mais sans impact critique. Mais cette nouvelle situation nécessite une bonne réactivité : à titre d'exemple, les tests d'acceptation en usine pour la construction d'un nouveau transformateur 220/65 kV – qui durent trois à quatre jours – se sont déroulés exceptionnellement par visioconférence avec notre responsable de projet en Valais et l'usine du fournisseur à Istanbul. Réactivité et créativité.





FMV EN STRUCTURE

ACTIONNARIAT

Résumé de l'actionariat (Etat au 31.12.2020)

Actions type «A»	Nombre
a) Canton du Valais	1 020 000
Total type «A»	1 020 000

Actions type «B»	Nombre
b) Communes et bourgeoisies	695 950
c) Sociétés régionales de distribution	180 034
d) Autres	80 000
e) Actions propres	24 016
Total type «B»	980 000
Total types «A» et «B»	2 000 000

Liste des actionnaires

Actions type «A»	Nombre	%
a) Canton du Valais	1 020 000	51.000
Total type «A»	1 020 000	51.000

Actions type «B»	Nombre	%
b) Communes et bourgeoisies		
(Les bourgeoisies sont mentionnées spécialement)		
Anniviers	23 369	1.168
Arbaz	868	0.043
Ardon	5 010	0.251
Ausserberg	833	0.042
Ayent	9 289	0.464
Bagnes	58 315	2.916
Baltschieder	929	0.046
Bellwald	67	0.003
Binn	2 617	0.131
Blatten	520	0.026
Bourg-Saint-Pierre	4 363	0.218
Bovernier	5 822	0.291
Bürchen	1 405	0.070
Chalais	4 357	0.218
Chamoson	3 829	0.191
Champéry	2 962	0.148
Charrat	2 274	0.114
Chermignon : Bourgeoisie	4 970	0.249
Chippis	7 772	0.389
Collombey-Muraz	5 200	0.260
Collombey-Muraz : Bourgeoisie	1 379	0.069
Collonges	1 154	0.058
Conthey	10 895	0.545
Crans-Montana	11 185	0.560
Dorénaz	731	0.037
Eggerberg	408	0.020
Eischoll	793	0.040
Eisten	14 201	0.710
Embd	2 466	0.123
Ernen	4 717	0.236
Evionnaz	200	0.010
Evolène	21 882	1.094
Ferden	2 540	0.127
Fiesch	2 666	0.133
Fieschertal	5 446	0.272
Finhaut	900	0.045
Fully	7 843	0.392
Goms	2 901	0.145

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Grächen	6 847	0.342
Grimisuat	2 448	0.122
Grône	2 353	0.118
Hérémece	16 662	0.833
Icogne	4 162	0.208
Icogne : Bourgeoisie	1 202	0.060
Isérables	1 825	0.091
Kippel	1 078	0.054
Lalden	878	0.044
Lax	687	0.034
Lens	5 606	0.280
Leukerbad	4 695	0.235
Leytron	3 813	0.191
Liddes	5 289	0.264
Martigny	16 999	0.850
Martigny-Combe	5 911	0.296
Massongex	1 629	0.081
Miège	1 187	0.059
Monthey	35 734	1.787
Mont-Noble	4 042	0.202
Naters : Bourgeoisie	2 670	0.134
Nendaz	16 132	0.807
Niedergesteln	601	0.030
Obergoms	3 433	0.172
Orsières	19 193	0.960
Port-Valais	3 486	0.174
Randa	7 693	0.385
Raron	2 466	0.123
Riddes	4 325	0.216
Saas-Almagell	6 122	0.306
Saas-Balen	4 659	0.233
Saas-Fee	6 097	0.305
Saas-Grund	4 459	0.223
Saillon	2 573	0.129
Salgesch	1 974	0.099
Salvan	100	0.005
Savièse	8 764	0.438
Saxon	5 498	0.275
Sembracher	8 312	0.416
Sierre	28 310	1.416
Sion	57 407	2.871
Stalden	7 637	0.382
Staldenried	3 323	0.166
Saint-Gingolph	1 155	0.058
Saint-Léonard	2 703	0.135
Saint-Martin	8 780	0.439
Saint-Maurice	8 958	0.448
St. Niklaus	21 856	1.093
Täsch	5 244	0.262

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Törbel	1 404	0.070
Trient	1 000	0.050
Troistorrents	8 084	0.404
Unterbäch	1 121	0.056
Val-d'Illicz	2 156	0.108
Venthône	1 238	0.062
Vernayaz	5 898	0.295
Vérossaz	461	0.023
Vétroz	7 107	0.355
Vex	5 929	0.296
Veyras	1 419	0.071
Veysonnaz	760	0.038
Vionnaz	3 175	0.159
Visp	24 130	1.207
Visperterminen	2 337	0.117
Vollèges	3 580	0.179
Vouvry	6 436	0.322
Wiler	889	0.044
Zeneggen	457	0.023
Zwischbergen	3 114	0.156
Zwischbergen : Bourgeoisie	1 200	0.060
Total	695 950	34.797
c) Sociétés régionales de distribution		
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG (EWBN)	87 130	4.357
Elektrizitätswerk Zermatt AG (EWZ)	35 050	1.753
Energiedienste Steg-Hohtenn AG (EDSH)	9 342	0.467
ReLL AG	33 512	1.676
Sinergy Commerce SA	7 500	0.375
Sinergy Infrastructure SA	7 500	0.375
Total	180 034	9.002
d) Autres		
Dépôt de l'Etat du Valais / BCV	80 000	4.000
Total	80 000	4.000
e) Actions propres		
FMV SA	24 016	1.201
Total	24 016	1.201
<hr/>		
Total type «B»	980 000	49.000
<hr/>		
Total types «A» et «B»	2 000 000	100.000

ORGANISATION

Composition du Conseil d'administration en 2020

Le Conseil d'administration de FMV est composé de 11 membres, dont 5 sont désignés par le Conseil d'Etat.

Expiration des mandats
à l'Assemblée générale

- | | |
|---|------|
| <p>1. Damien Métrailler, Président *
Directeur de filière et membre de la Direction générale Orif, Cries
Président du comité stratégique</p> | 2023 |
| <p>2. Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Vice-présidente
Présidente de Martigny, Martigny
Présidente du comité de risque</p> | 2022 |
| <p>3. Renato Kronig, Vice-président *
Avocat-notaire, Brigue-Glis
Président du comité d'audit</p> | 2021 |
| <p>4. Christoph Bürgin
Hôtelier, Zermatt
Membre du comité stratégique</p> | 2021 |
| <p>5. Evelyne Epiney Savioz *
Experte en finances et controlling, Sierre
Membre du comité d'audit</p> | 2021 |
| <p>6. Marcel Maurer
Ingénieur EPFZ, Sion
Membre du comité stratégique</p> | 2021 |
| <p>7. Jean-Pierre Morand
Avocat d'affaires, Verbier/Genève
Membre du comité de risque</p> | 2021 |
| <p>8. Olivier Salamin
Vice-président de Sierre, Sierre
Membre du comité d'audit</p> | 2021 |
| <p>9. Roberto Schmidt *
Conseiller d'Etat, Loèche-Ville
Membre du comité stratégique</p> | 2023 |
| <p>10. Philippe Varone *
Président de Sion, Sion
Membre du comité d'audit</p> | 2023 |
| <p>11. Patrick Z'Brun
Entrepreneur, Salquenen
Membre du comité de risque</p> | 2021 |

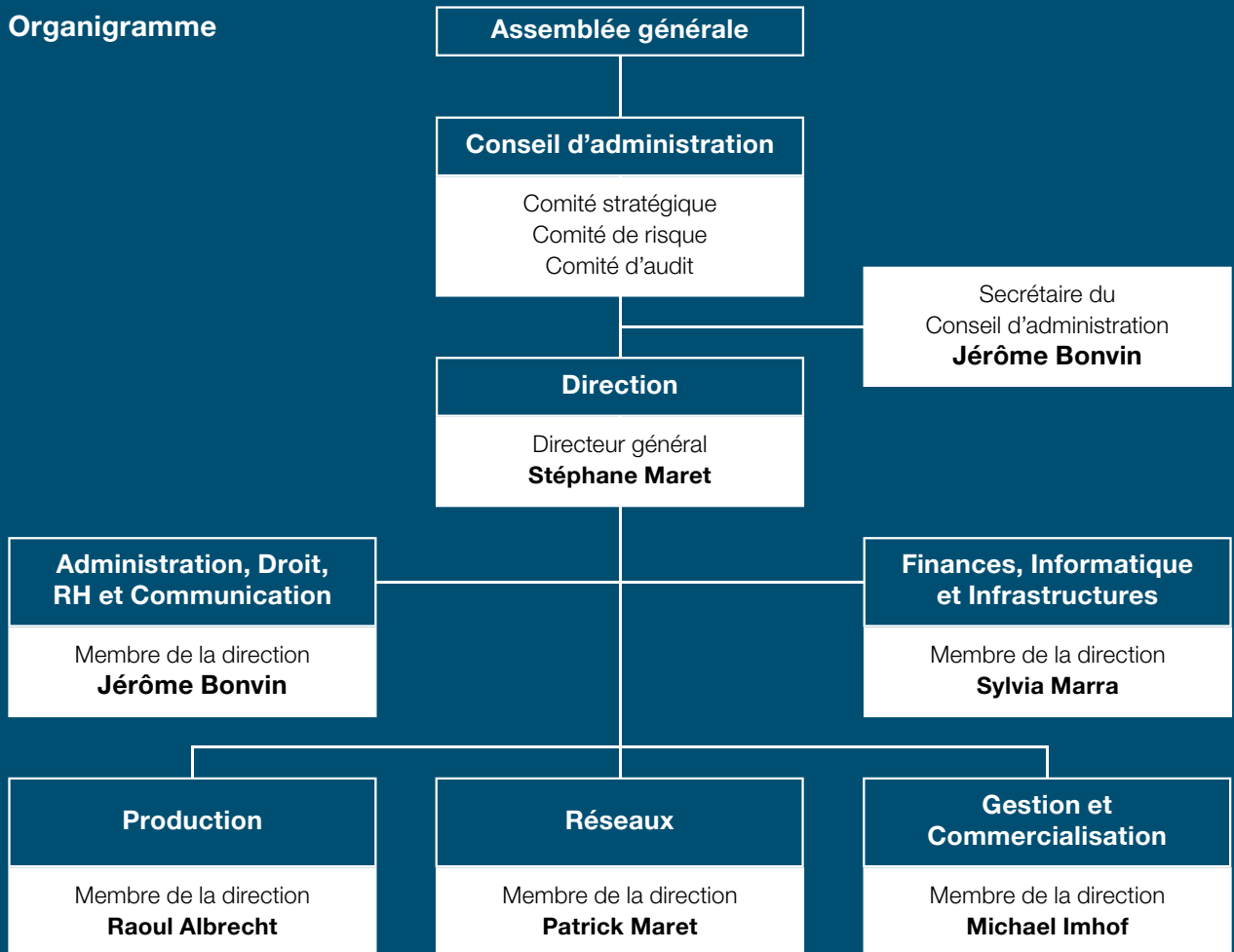
Le Conseil d'administration a mis en place trois comités spécialisés permanents :

- 1) le comité stratégique a pour mission l'examen et l'élaboration de la stratégie du Groupe FMV;
- 2) le comité de risque étudie et propose au Conseil d'administration une politique de gestion des risques;
- 3) le comité d'audit analyse et surveille le domaine financier du Groupe FMV.



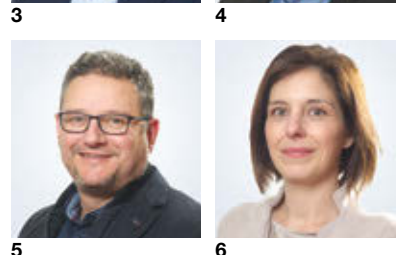
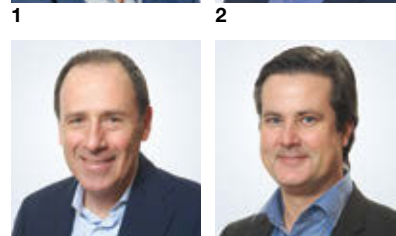
* Administrateurs désignés par le Conseil d'Etat

Organigramme



Composition de la direction en 2020

1. **Stéphane Maret**
Directeur général
2. **Raoul Albrecht**
Membre de la Direction,
responsable département Production
3. **Jérôme Bonvin**
Membre de la Direction,
responsable département
Administration, Droit, RH et Communication
4. **Michael Imhof**
Membre de la Direction,
responsable département
Gestion et Commercialisation
5. **Patrick Maret**
Membre de la Direction,
responsable département Réseaux
6. **Sylvia Marra**
Membre de la Direction,
responsable département
Finances, Informatique et Infrastructures



PARTICIPATIONS

PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

Aménagement Chippis-Rhône

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Chippis
 Bassin versant (apports) Rhône



Aménagement Gletsch-Oberwald

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Oberwald
 Bassin versant (apports) Rhône



Aménagement Pissevache

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Vernayaz
 Bassin versant (apports) La Salanfe



Centrale mini-hydraulique Riddes

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Riddes
 Bassin versant (apports) La Fare



Rhonewerke AG

Capital-actions CHF 24 000 000
 Autre actionnaire EnAlpin AG (30 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Ernen, Mörel, Binn
 Bassins versants (apports) Rhône, Binna
 Participations KW Aegina AG (50 %), KW Lötschen AG (50 %), KW Gougra SA (27.5 %)



Kraftwerk Merezenbach AG

Capital-actions CHF 500 000
 Autre actionnaire Elektrizitätswerk Obergoms AG (75 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Moos, Münster-Geschinen
 Bassin versant (apports) Merezenbach



Lizerne et Morge SA

Capital-actions CHF 10 000 000
 Autres actionnaires Commune de Sion (70 %), Commune de Sierre (10 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Ardon
 Bassins versants (apports) Lizerne, Morge, Derbonne, Nétage



Forces Motrices de la Borgne SA

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires Grande Dixence SA (29 %), Commune de Saint-Martin (16.12 %), Commune d'Hérémece (15.61 %), Commune de Vex (9.69 %), Commune de Mont-Noble (8.59 %), Commune de Sion (0.99 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Bramois, Sauterôt
 Bassins versants (apports) Borgne, Dixence



PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

Electra-Massa AG

Capital-actions CHF 20 000 000
 Autres actionnaires Alpiq Suisse SA (23.03 %), BKW Energie AG (16.12 %), IWB (14 %), Axpo Power AG (13.81 %), Alpiq AG (11.52 %), Groupe E SA (10 %)

Activité Production hydroélectrique par accumulation
 Aménagement Bitsch
 Bassin versant (apports) Massa



621 GWh



6

Compagnie des Forces Motrices d'Orsières SA (FMO)

Capital-actions CHF 2 000 000
 Autres actionnaires CIMO SA (58 %), Commune de Liddes (16 %), Commune d'Orsières (16 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Orsières, Niollet
 Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret, Torrent de l'A, Reuse de Saleine



122 GWh



16

Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS)

Capital-actions CHF 6 000 000
 Autres actionnaires Commune d'Orsières (50.10 %), Romande Energie Holding SA (20.60 %), Commune de Sembrancher (19.30 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Sembrancher
 Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret



57 GWh



17

Kraftwerke Dala AG

Capital-actions CHF 6 000 000
 Autres actionnaires Commune d'Inden (39.80 %), Commune d'Albinen (22.70 %), Commune de Leuk (16.80 %), Commune de Varen (8.90 %), Commune de Leukerbad (1.80 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Dalaloch, Leuk
 Bassin versant (apports) Dala



56 GWh

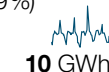


10

Kraftwerk Täschbach AG

Capital-actions CHF 2 500 000
 Autres actionnaires EWZ AG (30 %), Bourgeoisie de Täsch (26 %), Commune de Täsch (25 %), Commune de Randa (9 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Täsch
 Bassin versant (apports) Täschbach



10 GWh



8

Blinnenwerk AG

Capital-actions CHF 1 100 000
 Autres actionnaires Commune de Goms (42 %), Actionnaires privés (17.1 %), Axpo Power AG (9.1 %), GWK AG (9.1 %), EW Goms Holding AG (9.1 %), Bourgeoisie de Goms (4.5 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Wannebode
 Bassin versant (apports) Blinna



8.7 GWh



4

Forces Motrices de Martigny-Bourg SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autres actionnaires Commune de Boverrier (23.04 %), Commune de Sembrancher (18.72 %), Alpiq Suisse SA (18 %), Commune de Martigny (17.22 %), Commune de Martigny-Combe (15.58 %), Commune de Vollèges (1.64 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Martigny-Bourg
 Bassin versant (apports) Dranse




103 GWh




18

PRODUCTION

Participation FMV (%)

Production annuelle 

Emplacement sur la carte  n°

Energie Electrique du Simplon SA (EES)

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires Groupe Alpiq (81,9%), EnAlpin AG (10.8%), EnBAG AG (3%), Autres (1.6%)
 Activité Production hydroélectrique par accumulation
 Aménagements Gondo, Gabi, Tannuwald
 Bassins versants (apports) Grosswasser, Diveria



240 GWh 



7

Nant de Drance SA

Capital-actions CHF 350 000 000
 Autres actionnaires Alpiq AG (39%), CFF (36%), Services industriels de Bâle IWB (15%)
 Activité Production hydroélectrique par pompage-turbinage
 Aménagement Nant de Drance
 Bassin versant (apports) Nant de Drance
 Puissance installée 900 MW



20

MBR SA

Capital-actions CHF 1 000 000
 Autres actionnaires Romande Energie Holding SA (33.33%), SiL – Services industriels de Lausanne (16.67%)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Massongex-Bex
 Bassin versant (apports) Rhône
 Puissance installée 13,5 MW



EOS Holding SA

Capital-actions CHF 324 000 000
 Autres actionnaires Romande Energie SA (29.7%), Groupe E (20.7%), Ville de Lausanne (20.4%), SIG – Services industriels de Genève (23.1%)
 Activités Gestion participation dans Alpiq
 Nouvelles énergies renouvelables



Alp-Sun SA

Capital-actions CHF 500 000
 Autre actionnaire Sinergy SA (20%)
 Activité Production photovoltaïque



Valpellets SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autre actionnaire Usine de traitement des ordures du Valais central (UTO ; 50%)
 Activité Production et commercialisation de granulés de bois (pellets)
 Installation 1 centre de production à l'UTO (Uvrier)
 Production annuelle 13 506 tonnes de pellets



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV (%)

B-Valgrid SA

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires SEIC SA (15%), Sinergy Infrastructure SA (8%), Sogesa SA (8%), Romande Energie Holding SA (8%), Commune de Fully (3%)
 Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
 Zone de desserte Bas-Valais (entre Saint-Triphon et Siviez)



Valgrid AG

Capital-actions CHF 20 000 000
 Autres actionnaires EnAlpin AG (35%), EVWR AG (5.15%), EWBN AG (4.12%), EWZ AG (2.06%), ReLL AG (2.06%), EWO AG (0.51%), EW Goms Holding AG (0.10%)
 Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
 Zone de desserte Haut-Valais (entre Chippis et Ulrichen)



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV  %

Swissgrid AG

Capital-actions CHF 320 398 149
 Autres actionnaires BKW Netzbeteiligung AG (36.12 %), Axpo (groupe) (31.44 %), EWZ (8.74 %), SIRESO SA (5.24 %), CKW AG (4.21 %), autres (13.15 %)
 Activité Réseau électrique suisse à très haute tension (THT)
 Zone de desserte Suisse

 1.1 %

SIRESO SA

Capital-actions CHF 54 895 354
 Autres actionnaires CPEV (30.21 %), CPCL (6.04 %), CIP (7.69 %), CPPEF (5.07 %), RP (30.21 %), ECA (2.75 %), EOSH (3.12 %), Groupe E (3.12 %), REH (3.12 %), OIKEN (0.55 %), SIE (0.68 %), Viteos (0.68 %), SIG (3.12 %), ENERDIS (0.55 %)
 Activité Société d'investissement pour l'acquisition d'actions de la société Swissgrid

 3.12 %

SEIC Service Electrique Intercommunal SA

Capital-actions CHF 13 687 000
 Autres actionnaires Communes desservies (80 %)
 Activité Distribution électrique
 Zone de desserte Communes: Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Isérables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz

 20 %

EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG

Capital-actions CHF 2 200 000
 Autres actionnaires Communes (50 %), Privés (49 %)
 Activité Distribution régionale d'électricité 16 kV moyenne tension (MT) et production hydroélectrique
 Zone de desserte Haut-Valais (Brig – Rarogne oriental – Conches)

 1 %

EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS ET DIVERS

Participation FMV  %

HYDRO Exploitation SA

Capital-actions CHF 13 000 000
 Autres actionnaires Grande Dixence SA (35 %), Alpiq Suisse SA (26.2 %), Romande Energie Holding SA (7.6 %), FM Gougra SA (5 %)
 Activité Centre de compétences en prestations de services (exploitation et maintenance d'aménagements hydroélectriques)

 26.2 %

evpass SA

Capital-actions CHF 11 787 960
 Autres actionnaires Green Motion SA (33.34 %), AEW Energie AG (33.33 %)
 Activité Exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

 33.33 %

Crans-Montana Energies SA

Capital-actions CHF 1 000 000
 Autres actionnaires Commune de Crans-Montana (35.2 %), Commune de Lens (14.8 %), Commune d'Icogne (1 %), Association forestière de la Louable Contrée (10 %), Association forestière de la Noble Contrée (6 %), SOGAVAL SA (23 %)
 Activités Production d'énergie thermique et électrique, distribution de chaleur à distance

 10 %

aliunid AG

Capital-actions CHF 168 750
 Autres actionnaires Privés, divers
 Activité EAE numérique, fourniture et conseil aux clients en matière de solutions d'infrastructure, contrôle et optimisation des flux énergétiques.

 7,5 %

Hydro-Rhône SA

Capital-actions CHF 100 000
 Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %

Alp-Hydro SA

Capital-actions CHF 100 000
 Activité Société sans activité opérationnelle

 100 %





FMV EN CHIFFRES

COMPTES ANNUELS DE FMV SA, SION

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat

L'exercice 2020 de FMV SA se solde par un bénéfice net de CHF 2 852 498.

Proposition du Conseil d'administration

Le bénéfice au bilan s'établit comme suit au 31.12.2020 :

Report au début de l'exercice	CHF	2 725 589
Bénéfice de l'exercice	CHF	2 852 498
Total	CHF	5 578 087

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit :

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	—
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	CHF	—
Dividende de 3 % sur le capital-actions nominal (*)	CHF	2 975 984
Report à compte nouveau	CHF	2 602 103
Total	CHF	5 578 087

(*) Le dividende proposé est réparti comme suit :

CHF 1.98 par action nominative privilégiée A, soit	CHF	2 020 000
CHF 1.00 par action nominative ordinaire B, soit	CHF	980 000
Dividende retenu sur actions propres (art. 659a al. 1 CO)	CHF	-24 016
Total	CHF	2 975 984

COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	Commentaires	2020	2019
Ventes et échanges d'énergie	1	191 480 023	198 696 648
Autres produits d'exploitation		16 081 721	17 164 754
Prestations activées		679 616	1 344 467
Produits d'exploitation		208 241 360	217 205 869
Achats et échanges d'énergie		- 163 314 638	- 180 759 472
Frais de personnel		- 14 636 832	- 13 323 135
Autres charges d'exploitation		- 17 984 811	- 18 085 893
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		12 305 079	5 037 369
Amortissements et corrections de valeur		- 5 236 315	- 4 297 865
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		7 068 764	739 504
Dividendes		1 968 954	1 844 747
Produits financiers		520 874	664 176
Charges financières		- 3 706 094	- 1 312 916
Résultat opérationnel		5 852 498	1 935 511
Charges extraordinaires	2	- 2 000 000	—
Résultat extraordinaire		- 2 000 000	—
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		3 852 498	1 935 511
Impôts sur le bénéfice	3	- 1 000 000	- 300 000
Résultat de l'exercice		2 852 498	1 635 511

BILAN – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2020		31.12.2019	
Actif circulant					
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	4	67 507 333		42 857 723	
Créances sur ventes et prestations					
envers des tiers		17 965 349		13 138 928	
envers des sociétés du Groupe		1 526 837	19 492 186	4 330 927	17 469 855
Autres créances à court terme	5				
envers des tiers		762 888		685 354	
envers des sociétés du Groupe		30 766	793 654	30 766	716 120
Prêts à court terme	6				
à des tiers		47 878 125		16 850 761	
à des sociétés du Groupe		11 800 000	59 678 125	26 600 000	43 450 761
Stocks			302 989		379 887
Instruments dérivés	7	6 959 406		6 517 744	
Actifs de régularisation	8	9 179 178		8 806 934	
Total de l'actif circulant		163 912 871		120 199 024	
Actif immobilisé					
	9				
Immobilisations financières					
Placements à terme		5 000 000		35 000 000	
Prêts à des tiers		47 407 232		59 128 297	
Prêts aux sociétés du Groupe		1 792 400	54 199 632	1 292 400	95 420 697
Participations			128 612 722		126 213 968
Immobilisations corporelles			121 280 360		124 626 952
Immobilisations incorporelles			3 867 106		3 534 238
Total de l'actif immobilisé		307 959 820		349 795 855	
ACTIF		471 872 691		469 994 879	

BILAN – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2020		31.12.2019	
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes sur achats et prestations					
	envers des tiers	17 337 381		16 956 799	
	envers des sociétés du Groupe	285 389	17 622 770	1 959 371	18 916 170
	Dettes à court terme portant intérêt	10	–		–
	Autres dettes à court terme		–		–
	Passifs de régularisation		32 430 263		32 127 560
Total des capitaux étrangers à court terme			50 053 033		51 043 730
Capitaux étrangers à long terme					
	Dettes à long terme portant intérêt	10	–		–
Provisions					
	Risques ouverture du marché	11	15 000 000		15 000 000
	Risques énergétiques	12	154 282 184		152 282 184
	Retours de concessions	13	103 290 432	272 572 616	103 290 432
				270 572 616	
Total des capitaux étrangers à long terme			272 572 616		270 572 616
Capitaux propres					
	Capital-actions	14	100 000 000		100 000 000
	Réserve légale issue du bénéfice		20 000 000		20 000 000
	Réserve facultative issue du bénéfice		28 725 589		29 074 067
	Bénéfice de l'exercice		2 852 498		1 635 511
	Propres parts du capital	15	-2 331 045	149 247 042	-2 331 045
				148 378 533	
Total des capitaux propres			149 247 042		148 378 533
PASSIF			471 872 691		469 994 879

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2020	2019
Résultat annuel	2 852 498	1 635 511
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	5 196 835	4 266 551
Charges extraordinaires	2 000 000	—
Cash-flow	10 049 333	5 902 062
Variation des créances	-2 099 865	- 177 762
Variation des instruments dérivés	-441 662	907 718
Variation des actifs de régularisation	-372 244	-2 190 761
Variation des stocks	76 898	- 18 743
Variation des dettes sur achats et prestations	-1 293 400	-3 862 705
Variation des passifs de régularisation	302 703	-22 481 944
Variation du fonds de roulement	-3 827 570	-27 824 197
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	6 221 763	-21 922 135
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	- 1 627 091	-3 191 247
Participation de tiers sur immobilisations corporelles	—	1 784 011
Placements à terme	30 000 000	-35 000 000
Acquisition de participations	-2 500 003	-2 172 650
Nouveaux prêts octroyés	-34 521 614	-37 400 000
Remboursement de prêts	29 021 065	25 700 057
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	20 372 357	-50 279 829
Paiement du dividende	- 1 983 990	- 1 983 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-1 983 990	-1 983 990
Total des flux de trésorerie	24 610 130	-74 185 954
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	42 020 579	116 206 533
Au 31.12	66 630 709	42 020 579
Variation de la trésorerie	24 610 130	-74 185 954

ANNEXE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES ANNUELS 2020

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les états financiers 2019 ont été adaptés, sans influence sur le résultat.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées d'amortissement se basent en principe sur les catégories suivantes :

Désignation	Années	Méthode
Barrages, usines, génie civil, conduites et galeries	60-80	Linéaire
Mesures de compensation	60-80	Linéaire
Installations mécaniques	25-40	Linéaire
Installations électriques	25-40	Linéaire
Equipements hydrauliques	20-40	Linéaire
Immeubles	15-50	Linéaire
Centre de conduite	10-15	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Informatique	1-5	Linéaire
Véhicules/outillage	1	Linéaire

Les immobilisations corporelles identifiées comme éléments « mouillés » sont amorties au maximum jusqu'à la fin de concession.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2020 est celui publié mensuellement par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

1. Ventas et échanges d'énergie

La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et les propriétaires de réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, distincts de ceux des autres secteurs d'activité. La société FMV SA est active dans la production et la commercialisation d'électricité. Les activités de transport d'électricité sont assumées par les filiales B-Valgrid SA et Valgrid AG. Ces entités juridiques indépendantes respectent ainsi les exigences législatives en matière de transparence dans la publication des comptes.

2. Charges extraordinaires

	2020	2019
Dotation à la provision «Risques énergétiques»	2 000 000	-
Total	2 000 000	-

La gestion d'un portefeuille énergétique expose la société à des risques, notamment de volume et de prix. Le but de la provision «Risques énergétiques» est de financer la couverture de ces risques.

3. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position «Charges extraordinaires» sont ainsi fiscalisées.

4. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2020	2019
Trésorerie	66 630 709	42 020 579
Titres cotés en Bourse	876 624	837 144
Total	67 507 333	42 857 723

9. Actif immobilisé

	Placements à terme	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du groupe	Participations	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2019	35 000 000	59 728 297	2 051 531	499 482 776	147 866 571	4 869 105	748 998 280
Augmentations		10 000 000	500 000	2 500 003	515 365	1 111 567	14 626 935
Diminutions	-30 000 000	-3 648					-30 003 648
Transfert à court terme		-21 717 417					-21 717 417
Valeur brute au 31.12.2020	5 000 000	48 007 232	2 551 531	501 982 779	148 381 936	5 980 672	711 904 150
Amortissements cumulés au 31.12.2019	—	600 000	759 131	373 268 808	23 239 619	1 334 867	399 202 425
Augmentations ordinaires				101 249	3 861 957	735 013	4 698 219
Augmentations complémentaires						43 846	43 846
Diminutions						-160	-160
Amortissements cumulés au 31.12.2020	—	600 000	759 131	373 370 057	27 101 576	2 113 566	403 944 330
Valeur nette au 31.12.2019	35 000 000	59 128 297	1 292 400	126 213 968	124 626 952	3 534 238	349 795 855
Valeur nette au 31.12.2020	5 000 000	47 407 232	1 792 400	128 612 722	121 280 360	3 867 106	307 959 820

5. Autres créances à court terme

	2020	2019
Impôt anticipé	710 299	632 776
c/c Hydro-Rhône SA	30 766	30 766
Garantie loyer	52 589	52 578
Total	793 654	716 120

6. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élevaient au 31 décembre 2020 à CHF 59 678 125. Durant l'exercice 2020, CHF 29 017 417 ont été remboursés et CHF 11 717 417 ont été transférés depuis la catégorie « Immobilisations financières ». De nouveaux prêts ont été accordés à des sociétés du Groupe à hauteur de CHF 7 500 000 et à des tiers pour CHF 26 521 614 durant l'année 2020.

7. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2020, les instruments dérivés s'élevaient à CHF 6 959 406 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2021 à 2024.

A fin 2019, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 517 744 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2020 à 2023.

8. Actifs de régularisation

Cette position contient les livraisons d'énergie non facturées au 31 décembre 2020, les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir.

9. Actif immobilisé

Valeur brute des participations			31.12.2020		31.12.2019	
Sociétés (* sociétés de partenaires)	Siège	%	CHF	%	CHF	
* Rhonewerke AG	Ernen	70	347 640 000	70	347 640 000	
* Hydro-Rhône SA	Sion	100	370 000	100	370 000	
* Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	25	850 000	25	850 000	
* Lizerne et Morge SA	Sion	20	2 000 000	20	2 000 000	
* Kraftwerke Dala AG	Inden	10	600 000	10	600 000	
* Electra-Massa AG	Naters	11.5	2 492 375	11.5	2 492 375	
* Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	10	2 000 000	10	2 000 000	
* Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	10	2 436 235	10	2 436 235	
* Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	20	6 673 333	20	6 673 333	
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	5.8	3 304 000	5.8	3 304 000	
* Nant de Drance SA	Finhaut	10	57 571 867	10	57 571 867	
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	10	255 000	10	255 000	
Blinnenwerk AG	Goms	9.1	100 000	9.1	100 000	
Valgrid AG	Rarogne	51	10 200 000	51	10 200 000	
B-Valgrid SA (voir note 19)	Martigny	58	6 504 000	58	6 504 000	
SEIC SA	Vernayaz	20	2 805 500	20	2 805 500	
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	1	40 100	1	40 100	
HYDRO Exploitation SA	Sion	26.2	3 409 000	26.2	3 409 000	
EOS Holding SA	Lausanne	6.1	23 402 600	6.1	23 402 600	
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	2.7	4 501 950	2.7	4 501 950	
Valpellets SA	Sion	50	1 500 000	50	1 500 000	
Alp-Hydro SA	Sion	100	447 200	100	447 200	
Swissgrid AG	Aarau	1.1	8 821 171	1.1	8 821 171	
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	10	100 000	10	100 000	
SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA	Granges-Paccot	3.1	1 719 445	3.1	1 719 445	
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen	2	23 000	2	23 000	
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	33	10 204 002	33	7 704 000	
MBR SA	Massongex	50	500 000	50	500 000	
Alp-Sun SA	Sion	80	1 512 000	80	1 512 000	
aliunid AG	Zug	7.5	1	—	—	
Total			501 982 779		499 482 776	

Le pourcentage des droits de vote et le pourcentage des participations sont équivalents.

Garanties

Dans les sociétés de partenaires, FMV SA s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux. En relation avec ces engagements et en particulier dans le contexte actuel des prix du kWh sur le marché, un montant adéquat figurant au niveau des provisions à long terme est réservé.

Prêts aux sociétés du Groupe

Sociétés	31.12.2020	31.12.2019
Hydro-Rhône SA	759 131	759 131
MBR SA	1 792 400	1 292 400
Total	2 551 531	2 051 531

10. Dettes à court terme / dettes à long terme portant intérêt

La société n'a aucune dette à court ni à long terme.

11. Provision «Risques ouverture du marché»

	2020	2019
Solde au 01.01	15 000 000	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	15 000 000	15 000 000

La dotation à la provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

12. Provision «Risques énergétiques»

	2020	2019
Solde au 01.01	152 282 184	152 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	2 000 000	—
Solde au 31.12	154 282 184	152 282 184

Cette provision sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

13. Provision «Retours de concessions»

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2020	2019
Solde au 01.01	103 290 432	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	103 290 432	103 290 432

14. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

15. Propres parts du capital

	2020		2019	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
Total	24 016	2 331 045	24 016	2 331 045

16. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2019.

17. Actifs nantis

	2020	2019
Créances		
Bayerische Landesbank	684 117	443 800
Total	684 117	443 800

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 630 000 est bloqué auprès de notre relation bancaire. Au cours de clôture du 31 décembre 2020, ce montant s'élève à CHF 684 117.

18. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 72 620 au 31 décembre 2020 et à CHF 59 794 au 31 décembre 2019.

19. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2020	Solde à libérer au 31.12.2019
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

20. Honoraires de l'organe de révision

	2020	2019
Prestations de révision	54 000	54 000
Autres prestations de services	—	—
Total	54 000	54 000

21. Imposition des sociétés de partenaires

A la suite de l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral (TF) en 2019, les discussions avec le Service cantonal des contributions (SCC) se sont poursuivies dans le but de conclure un accord quant aux modèles d'imposition des sociétés de partenaires sur la période 2009 à 2023. L'accord fiscal proposé par le SCC prévoit une imposition des sociétés de partenaires selon le modèle des coûts majorés +10 %. A la date du bilan, les démarches quant à l'approbation dudit accord fiscal au sein des différentes sociétés de partenaires étaient encore en cours. Sur la base de nos estimations internes, les provisions existantes au bilan de FMV sont suffisantes pour couvrir les risques inhérents aux prochaines taxations de 2009 à 2020.

22. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

23. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société ne dépasse pas les 250 employés.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de FMV SA, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

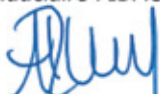
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA


Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Réviser responsable


Raphaël Pianta
Expert-réviser agréé

Martigny, le 24 mars 2021



FMV EN CHIFFRES

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV

PRINCIPES

Bases

Le boucllement des comptes de FMV SA et des sociétés du groupe FMV s'effectue selon des principes uniformes de présentation et d'évaluation. Les comptes annuels ont été repris dans les comptes consolidés sans ajustement (consolidation à la valeur comptable).

Méthodes de consolidation

La consolidation des participations s'effectue comme suit :

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés de partenaires dans lesquelles FMV SA détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital et envers lesquelles elle s'est engagée à couvrir les charges dans la proportion de sa participation.

Dans ces cas, tous les postes du bilan et du compte de résultat sont pris en compte proportionnellement à la hauteur de la participation.

Les sociétés dans lesquelles FMV SA contrôle directement ou indirectement la majorité du capital-actions, à l'exception des sociétés de partenaires, sont consolidées selon la méthode de **l'intégration globale** : l'actif, le passif, les charges et les produits de ces sociétés sont intégrés à 100 % dans les comptes consolidés. La part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres et au résultat du Groupe FMV est présentée séparément dans le bilan et dans le compte de résultat consolidé.

Les autres participations comprises entre 21 % et 50 % sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la **mise en équivalence**. Ces participations reflètent ainsi la part du Groupe FMV aux capitaux propres des sociétés concernées.

Les participations inférieures ou égales à 20 % ne sont **pas consolidées**. Elles figurent à l'actif à leur valeur d'achat, sous déduction des amortissements nécessaires. Le compte de résultat consolidé englobe les dividendes effectifs encaissés durant la période.

La société Valpellets SA est détenue à 50 % par FMV SA. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (joint-venture).

La méthode retenue pour les sociétés B-Valgrid SA et Valgrid AG est celle de la mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de décision sur ces sociétés. Les décisions importantes nécessitent l'accord de 2 actionnaires représentant plus de 50 % des voix.

La société MBR SA est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence compte tenu du fait que celle-ci est porteuse du projet de construction du palier hydro-électrique Massongex-Bex-Rhône, sans activité opérationnelle à ce jour.

N'ayant pas le même cœur de métier, la quote-part détenue dans evpass SA est considérée comme une participation financière et n'est donc pas consolidée au niveau du Groupe FMV.

Les sociétés Hydro-Rhône SA et Alp-Hydro SA n'ayant pas d'activité opérationnelle ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés du Groupe FMV.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les écarts de première consolidation (goodwill) sont portés à l'actif dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». En règle générale, ils sont amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle des concessions s'il s'agit de sociétés de partenaires ou, le cas échéant, linéairement sur cinq ans.

Date de clôture

Les comptes consolidés se basent sur les comptes annuels audités des sociétés concernées. Si aucun boucllement intermédiaire n'est établi au 31 décembre, le dernier boucllement est pris en compte pour les sociétés dont la date de clôture ne correspond pas à celle de FMV SA.

Périmètre de consolidation
(Etat au 31.12.2020)

Société	Siège	Capital- actions (en kCHF) au 31.12.20	Part directe de FMV SA en % au 31.12.20	Part du Groupe FMV en % au 31.12.20	Méthode de conso- lidation
*) Rhonewerke AG	Emmen	24 000	70		P
**) Kraftwerk Aegina AG	Obergoms	12 000		35	P
**) Kraftwerk Lötschen AG	Steg	25 000		35	P
**) Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	50 000		19.3	P
*) Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	500	25		P
Valpellets SA	Sion	3 000	50		P
Valgrid AG	Rarogne	20 000	51		E
HYDRO Exploitation SA	Sion	13 000	26.2	27.2	E
B-Valgrid SA (voir note 22)	Martigny	12 000	58		E
MBR SA	Massongex	1 000	50		E
Alp-Sun SA	Sion	500	80		G
*) Lizerne et Morge SA	Sion	10 000	20		NC
*) Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	12 000	20		NC
*) Electra-Massa AG	Naters	20 000	11.5		NC
*) Kraftwerke Dala AG	Inden	6 000	10		NC
*) Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	2 000	10		NC
*) Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	6 000	10		NC
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3 000	5.8		NC
*) Nant de Drance SA	Finhaut	350 000	10		NC
SEIC SA	Vernayaz	13 687	20		NC
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	2 500	10		NC
Blinnenwerk AG	Goms	1 100	9.1		NC
EOS Holding SA	Lausanne	324 000	6.1		NC
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	2 200	1		NC
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	12 000	2.7		NC
Swissgrid AG	Aarau	320 398	1.11		NC
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	1 000	10		NC
SIRESO SA	Granges-Paccot	54 895	3.12		NC
Energiepark Z'Brigg AG	Emmen	1 091	2.1		NC
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	11 788	33.1/3		NC
aliunid AG	Zoug	169	7.5		NC
1) Hydro-Rhône SA	Sion	100	100		NC
1) Alp-Hydro SA	Sion	100	100		NC

*) sociétés de partenaires	intégration proportionnelle	P
**) consolidation dans Rhonewerke AG	intégration globale	G
1) sans activité opérationnelle	mise en équivalence	E
	participation non consolidée	NC

Relations entre les sociétés du Groupe FMV

Les créances, les dettes, les produits et les charges internes du Groupe FMV sont compensés.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes consolidés annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les différents éléments de la fortune et des engagements sont évalués de manière uniforme au sein du Groupe FMV. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Titres

Les titres figurent au bilan à leur prix d'achat ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat ou s'il s'agit d'actifs cotés en Bourse. Les déductions éventuelles sont passées par le compte de résultat.

Créances sur ventes et prestations

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont portées au bilan sur la base des coûts d'acquisition, sous déduction des amortissements nécessaires.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels comprennent les écarts de première consolidation (goodwill) résultant de la consolidation du capital, des frais d'études engagés pour des projets à long terme ainsi que de solutions informatiques.

Immobilisations corporelles

Les biens matériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de construction.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire, en tenant compte de la durée économique d'utilisation, de la nature des équipements et/ou de la durée de concession.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les valeurs historiques sont en principe les suivantes :

Barrages, usine, génie civil, conduites et galeries	60-80 ans
Mesures de compensation	60-80 ans
Lignes électriques (selon le niveau de tension)	25-50 ans
Installations mécaniques	25-40 ans
Installations électriques	25-40 ans
Equipements hydrauliques	20-40 ans
Immeubles	15-50 ans
Centre de conduite	10-15 ans
Mobilier	10 ans
Informatique	1-5 ans
Véhicules/outillage	1 année

Dettes portant intérêt

Les emprunts dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont portés au bilan dans les dettes à long terme portant intérêt, ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois dans les dettes à court terme portant intérêt.

Provisions

Les provisions sont constituées sur la base des engagements individuels et des risques dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Impôts

Tous les impôts dus au bouclage des comptes sont provisionnés, indépendamment de leur échéance.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2020 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN CHF	Commentaires	2020	2019
Ventes et échanges d'énergie		205 015 245	212 196 042
Autres produits d'exploitation	1	18 683 328	20 853 853
Produits d'exploitation		223 698 573	233 049 895
Achats et échanges d'énergie		- 154 936 000	- 171 402 138
Frais de personnel		- 14 636 832	- 13 323 135
Autres charges d'exploitation		- 19 285 944	- 20 224 640
Redevances et impôt spécial	2	- 15 224 955	- 14 414 298
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		19 614 842	13 685 684
Amortissements et corrections de valeur	3	- 11 450 844	- 12 376 452
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		8 163 998	1 309 232
Produits financiers	4	1 586 440	1 357 983
Quote-part au résultat des sociétés mises en équivalence		2 567 848	1 297 055
Charges financières		- 4 346 398	- 2 172 478
Résultat opérationnel du Groupe		7 971 888	1 791 792
Produits extraordinaires	5	1 275 180	1 100 487
Charges extraordinaires	6	- 2 969 756	- 83 204
Résultat extraordinaire		- 1 694 576	1 017 283
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		6 277 312	2 809 075
Impôts sur le bénéfice	7	- 1 494 405	- 1 157 051
Part intérêts minoritaires		- 22 922	14 377
Part de FMV SA au résultat du Groupe		4 759 985	1 666 401

BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2020	31.12.2019
Actif circulant			
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	8	78 170 167	49 113 867
Créances sur ventes et prestations		20 137 218	22 089 161
Autres créances à court terme		830 257	813 850
Prêts à court terme	9	53 678 125	28 625 761
Stocks		621 110	727 238
Instruments dérivés	10	6 959 406	6 517 744
Actifs de régularisation		8 300 535	10 300 166
		168 696 818	118 187 787
Actif immobilisé			
	11		
Immobilisations financières		170 457 059	207 461 522
Immobilisations incorporelles		6 906 446	7 104 056
Immobilisations corporelles		204 957 181	211 538 375
		382 320 686	426 103 953
ACTIF		551 017 504	544 291 740

BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2020		31.12.2019	
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes sur achats et prestations		20 236 178		20 649 315	
Dettes à court terme portant intérêt	12	6 003 750		8 903 750	
Passifs de régularisation		72 861 275	99 101 203	63 761 791	93 314 856
Capitaux étrangers à long terme					
Dettes à long terme portant intérêt	13	21 257 250		25 136 000	
Provisions	14	272 707 750	293 965 000	270 688 500	295 824 500
Part des fonds propres aux minoritaires	15	104 579	104 579	81 657	81 657
Capitaux propres					
Capital-actions		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Réserve légale issue du bénéfice		22 101 566		22 070 493	
Réserve facultative issue du bénéfice		26 000 000		26 000 000	
Réserve de consolidation		5 237 980		5 177 209	
Bénéfice reporté		2 078 236		2 487 669	
Bénéfice de l'exercice		4 759 985		1 666 401	
Propres parts du capital	21	-2 331 045		-2 331 045	
Total réserves du Groupe	16		57 846 722		55 070 727
PASSIF			551 017 504		544 291 740

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN CHF	2020	2019
Résultat annuel	4 759 985	1 666 401
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	11 411 364	12 345 138
Charges extraordinaires	2 019 250	19 250
Dividendes encaissés des sociétés mises en équivalence	834 000	1 010 706
Charges et produits non monétaires	-2 727 344	-2 051 326
Cash-flow	16 297 255	12 990 169
Variation des créances	1 935 536	-4 029 925
Variation des instruments dérivés	-441 662	907 718
Variation des actifs de régularisation	1 999 631	-1 894 665
Variation des stocks	106 128	32 670
Variation des dettes sur achats et prestations	-413 137	-3 680 773
Variation des passifs de régularisation	9 099 484	-16 906 505
Variation du fonds de roulement	12 285 980	-25 571 480
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	28 583 235	-12 581 311
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	-4 189 376	-6 155 579
Désinvestissements immobilisations corporelles	211 253	2 740 116
Placements à terme	30 000 000	-35 000 000
Variation des prêts octroyés	-14 325 549	-13 569 943
Variation des participations	-2 500 003	-3 727 166
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	9 196 325	-55 712 572
Variation des emprunts	-6 778 750	-2 516 250
Paiement du dividende	-1 983 990	-1 983 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-8 762 740	-4 500 240
Total des flux de trésorerie	29 016 820	-72 794 123
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	48 276 723	121 070 846
Au 31.12	77 293 543	48 276 723
Variation de la trésorerie	29 016 820	-72 794 123

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EN CHF

1. Autres produits d'exploitation

	2020	2019
Prestations pour tiers	17 983 575	19 492 354
Prestations propres portées à l'actif	699 753	1 361 499
Total	18 683 328	20 853 853

2. Redevances et impôt spécial

Ce poste représente les redevances et l'impôt spécial versés aux communautés publiques qui ont octroyé les concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques.

3. Amortissements et corrections de valeur

	2020	2019
Prêts à court terme	494 250	700 000
Immobilisations financières	17 249	53 550
Immobilisations incorporelles	1 309 337	554 366
Immobilisations corporelles et corrections de valeur	9 630 008	11 068 536
Total	11 450 844	12 376 452

4. Produits financiers

	2020	2019
Intérêts actifs	451 486	523 943
Dividendes	1 134 954	834 040
Total	1 586 440	1 357 983

5. Produits extraordinaires

Cette position comprend principalement des dissolutions de provision ainsi que la vente d'immobilisations corporelles.

6. Charges extraordinaires

Cette position intègre principalement la dotation de CHF 2 000 000 à la provision « Risques énergétiques ». Cette provision a pour but de financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, notamment les risques de volume et de prix. Le solde est constitué d'attribution à des provisions.

7. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

8. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2020	2019
Trésorerie	77 293 543	48 276 723
Titres cotés en Bourse	876 624	837 144
Total	78 170 167	49 113 867

9. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent à CHF 53 678 125 au 31 décembre 2020 et seront échus durant l'exercice 2021.

10. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2020, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 6 959 406 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2021 à 2024.

A fin 2019, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 6 517 744 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2020 à 2023.

11. Actif immobilisé

	Immobilisations financières	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2019	249 015 330	345 820 287	427 128 249	1 021 963 866
Reclassements	—	—	- 1 250 044	- 1 250 044
Augmentations	14 733 851	1 111 567	3 077 641	18 923 059
Diminutions	-51 721 065	—	-1 327 698	-53 048 763
Valeur brute au 31.12.2020	212 028 116	346 931 854	427 628 148	986 588 118
Amortissements cumulés au 31.12.2019	41 553 808	338 716 231	215 589 874	595 859 913
Reclassements	—	—	- 1 250 044	- 1 250 044
Augmentations	17 249	1 309 337	9 630 008	10 956 594
Diminutions	—	- 160	-1 298 871	- 1 299 031
Amortissements cumulés au 31.12.2020	41 571 057	340 025 408	222 670 967	604 267 432
Valeur nette au 31.12.2019	207 461 522	7 104 056	211 538 375	426 103 953
Valeur nette au 31.12.2020	170 457 059	6 906 446	204 957 181	382 320 686

Immobilisations financières

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2020	31.12.2019
Participations non consolidées	129 867 779	120 163 776
Participations mises en équivalence	27 360 705	32 830 857
Placements à terme	5 000 000	35 000 000
Prêts	49 799 632	61 020 697
Total	212 028 116	249 015 330

Immobilisations incorporelles

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2020	31.12.2019
Projets à long terme	759 131	759 131
Droits de prélèvement d'énergie	338 095 597	338 095 597
Autres	8 077 126	6 965 559
Total	346 931 854	345 820 287

Les «Droits de prélèvement d'énergie» représentent les écarts de consolidation provenant des prises de participation dans les sociétés de production consolidées.

12. Dettes à court terme portant intérêt

	31.12.2020	31.12.2019
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	6 003 750	8 903 750
Total	6 003 750	8 903 750

13. Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2020	31.12.2019
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	21 257 250	25 136 000
Total	21 257 250	25 136 000

Dans le cas des sociétés de partenaires intégrées proportionnellement, il s'agit de la part revenant au Groupe FMV.

14. Provisions

	31.12.2020	31.12.2019
Risques ouverture du marché	15 000 000	15 000 000
Risques énergétiques	154 282 184	152 282 184
Retours de concessions	103 290 432	103 290 432
Autres provisions	135 134	115 884
Total	272 707 750	270 688 500

La provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

	2020
Etat au 01.01	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	15 000 000

La provision «Risques énergétiques» sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

	2020
Etat au 01.01	152 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	2 000 000
Etat au 31.12	154 282 184

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2020
Etat au 01.01	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	103 290 432

15. Part des fonds propres aux minoritaires

	2020
Etat au 01.01	81 657
Intérêts des minoritaires au résultat	22 922
Etat au 31.12	104 579

16. Réserves du Groupe

	2020
Etat au 01.01	55 070 727
Dividende 2019	- 1 983 990
Part de FMV SA au résultat annuel	4 759 985
Etat au 31.12	57 846 722

17. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpелlets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2019.

18. Actifs nantis

	2020	2019
Créances		
Bayerische Landesbank	684 117	443 800
Total	684 117	443 800

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 630 000 est bloqué auprès de notre relation bancaire. Au cours de clôture du 31 décembre 2020, ce montant s'élève à CHF 684 117.

19. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 72 620 au 31 décembre 2020 et à CHF 59 794 au 31 décembre 2019.

20. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

21. Propres parts du capital

	2020		2019	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
Total	24 016	2 331 045	24 016	2 331 045

22. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2020	Solde à libérer au 31.12.2019
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

23. Imposition des sociétés de partenaires

A la suite de l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral (TF) en 2019, les discussions avec le Service cantonal des contributions (SCC) se sont poursuivies dans le but de conclure un accord quant aux modèles d'imposition des sociétés de partenaires sur la période 2009 à 2023. L'accord fiscal proposé par le SCC prévoit une imposition des sociétés de partenaires selon le modèle des coûts majorés +10 %. A la date du bilan, les démarches quant à l'approbation dudit accord fiscal au sein des différentes sociétés de partenaires étaient encore en cours. Sur la base de nos estimations internes, les provisions existantes au bilan de FMV sont suffisantes pour couvrir les risques inhérents aux prochaines taxations de 2009 à 2020.

24. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

Sion, mars 2021

Au nom du Conseil d'administration
Damien Métrailler, Président
Anne-Laure Couchepin Vouilloz, Vice-présidente
Renato Kronig, Vice-président

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés du groupe FMV SA, à SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable



Raphaël Pianta
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 24 mars 2021

Impressum

Rapport de gestion FMV 2020

Edité en deux langues, le français et l'allemand
Mai 2021

Editeur

FMV SA

Responsable de la publication

Jérôme Bonvin, FMV SA

Textes

Pascal Fauchère, FMV SA

Graphisme et mise en page

JB COMM, Jose Requena

Crédits photos

FMV - archives	pp. 2, 22
Sébastien Moret	pp. 2-5, 6, 10-11, 14-16, 18-19, 22-24, 26-28, 32, 33
Jean-Yves Glassey	pp. 6, 32-33
Pedro Rodrigues	p. 7
Dreamstime/FMV	Couverture, pp. 8, 6, 7, 38
Christian Pfammatter	pp. 10-12
Christian Pfammatter	p. 20
Michel Martinez	pp. 34, 36
Thomas Andenmatten	p. 34
Studio Bonnardot	p. 35
David Bumann	p. 35
Linda Photography	p. 36

Impression

Imprimerie Gessler, Sion

FMV SA

Rue de la Dixence 9
CH-1951 Sion

Tél. +41 27 327 45 00
Fax +41 27 327 45 01
info@fmv.ch
www.fmv.ch

